

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS



TOME LXVIII



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GAUD, 14.

—
1941

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE MÉTÉOROLOGIE ET D'ACROLOGIE

DU PÉRIODE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

TOME LXVIII



PÉRIODE 7

Imprimerie H. B. et C. 10, rue de la Harpe, Paris

1911

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

MORTS POUR LA PATRIE

PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918

RENÉ DE FRÉMONT, sous-lieutenant au 250^e de ligne.

L'abbé CLODER, curé de Cognac-sur-l'Isle.

L'abbé CHANTELOUBE, curé de Doissac.

CHARLES DEVIN, lieutenant du génie, pilote aviateur, chevalier de la Légion d'honneur.

Le capitaine adjudant-major CAIEZ d'EPINAY, chevalier de la Légion d'honneur, du 234^e d'infanterie.

LOUIS SIMON, sous-lieutenant au 308^e d'infanterie.

GABRIEL LASSAIGNE, lieutenant à l'Etat-Major divisionnaire.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

BUREAU

Président

M. le chanoine Joseph ROUX, ✠ A, lauréat de l'Institut.

Vice-Présidents

M. Fournier DE LAURIÈRE, ✠ A.

M. le comte de SAINT-SAUD, ✠ , ✠ I.

M. André JOUANEL, ✠ I.

M. Joseph DURIEUX, C ✠ , ✠ I.

M. Géraud LAVERGNE, ✠ , ✠ I.

Secrétaire-Général

M. Jean MAUBOURGUET, ✠ , ✠ I.

Secrétaires-Adjoints

M. Eugène AUBISSE, ✠ I.

M. le D^r Charles LAFON, ✠ , ✠ .

M. le comte Henri DE LESTRADE.

Trésorier

M. Charles AUBLANT, ✠ , ✠ I.

COMITÉ DE PUBLICATION

M. le PRÉSIDENT, M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. Géraud LAVERGNE, le comte DE SAINT-SAUD et DUBOSCQ.

MM., les membres de la Société qui auraient changé d'adresse ou désireraient apporter des modifications au libellé des renseignements portés sur la présente liste sont priés d'en informer M. le Secrétaire général avant le 1^{er} janvier de chaque année.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

1926. AFFLET (L'abbé), curé-doyen de Terrasson.
1920. ANDRIEU-DELILLE (M^{lle}). Rouffignac.
1935. ANTONY (Alfred), O ✱, directeur de l'Administration de l'Octroi intercommunal de la région parisienne. Rue du Regard, 12, Paris (VI^e).
1939. APPEYROUX (L'abbé Henri), curé-doyen d'Excideuil.
1934. ARDILLIER (Max), docteur en droit, négociant. Boulevard de Vésone, 23, Périgueux.
1938. ARLET (Jean), ✱, ingénieur civil des Mines. Rue Hamelin, 3, Paris (XVI^e), et rue Landry, 7, Sarlat.
1930. AUBISSE (Eugène), ✱ I, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire. Rue Emile-Lafon, 34, Périgueux.
1888. AUBLANT (Charles), ✱, ✱ I, Conservateur du Musée du Périgord. Rue de Strasbourg, 26, Périgueux, et Boulois, par Echourgnac.
1929. AUBLANT (Pierre), chef de comptabilité à la succursale de la Banque de France. Boulevard Mariette, 75, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
1939. AUDOIN (Fernand), maréchal-des-logis-chef de gendarmerie. Laforcé.
1929. AUDY (Paul), avenue Marceau, 45, Paris (XVI^e), et Laudonie, par Rouffignac.
1923. BALARD (Le D^r Paul), chirurgien-accoucheur en chef de la Maternité. Rue Duffour-Dubergier, 9, Bordeaux.
1941. BARBY (Elie), instituteur. Rue de Campniac, Périgueux.

1938. BARET (Léon). Rue de Metz, 16, Périgueux.
1928. BARILLOT (Ernest), *, \mathfrak{S} I, pharmacien. Cours Saint-Georges, 23, Périgueux.
1936. BARITEAU (Louis), *. Château des Bernadières, par Ladosse.
1923. BARJOU (Le colonel Victor), O *. Avenue Béranger, 14, Pessac (Gironde).
1920. BARRIÈRE (Pierre), \mathfrak{S} A, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, professeur au Lycée. Rue Mazarin, 74, Bordeaux.
1939. BASCOU (Jacques), licencié d'histoire, diplômé d'Etudes supérieures, professeur à l'E. P. S. Périgueux.
1928. BASTARD (Le baron Henri de). Château d'Hautefort, au Pavillon de Saint-Agnan, par Hautefort.
1891. BEAUMONT (Le marquis Georges de). Saint-Cyprien.
1934. BÉLINGARD (Georges), expert près les Tribunaux. Rue de la Constitution, 7, Périgueux.
1926. BELLERIVE (M^{me} Charles de), diplômée de l'Ecole du Louvre. Rue du Sergent-Hoff, 4 bis, Paris (XVII^e).
1917. BENOÎT (Robert), *, \mathfrak{S} I, félibre majoral, président du *Bournai du Périgord*. Rue Eguillerie, 2, Périgueux.
1939. BERGOUNIOUX (Le R. P. Frédéric), docteur ès sciences, professeur à l'Institut Catholique. Rue de la Fonderie, 31, Toulouse (Haute-Garonne).
1940. BERTAUD (Pierre). Rue Franklin, 3, Paris (XVI^e).
1936. BERTON (M^{me} René). Rue de la République, 6, Périgueux.
1936. BESSE-DESMOULIÈRES (Camille), *, \mathfrak{S} A, Consul général de France en retraite. Milhac-de-Nontron.
1930. BESSEY DE CONTENSON (Le baron Christophe de), O *, chef d'escadron en retraite. Villa Mathilde, Sousse (Tunisie).
1908. BESSON (Georges), avoué-licencié honoraire. Cours Georges-Clémenceau, 3, Bordeaux.
1940. BEYLOT (Raoul), ingénieur agricole. Thiviers.
1910. BEYNEY (Maurice), juge d'instruction. Hôtel Loubat, rue Chanzy, Libourne (Gironde).

1933. BEZAC (L'abbé), préfet des études à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1926. BIBIÉ (Maxence), *, ̄, ancien Sous-Secrétaire d'Etat, député de la Dordogne, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux. Villeteureix, par Ribérac.

Bibliothèque des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES. Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'ECOLE SUPÉRIEURE DE THÉOLOGIE. Avenue de Paris, 38, Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'Evêché. Rue Paul-Louis-Courrier, Périgueux. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Bergerac. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Périgueux. (Service.)

1934. BIDANCHON (Roger), architecte. Rue Maleville, 3, Périgueux.

1940. BIRABEN (Louis), *, ̄, chef de cabinet du Directeur général de l'Assistance Publique, en retraite. Rue Vallette, 57, Bergerac.

1934. BLANC (Edmond). Château de Puyroger, par Javerlhac.

1932. BLANC (Séverin), *, ̄ I, directeur d'Ecole communale. Les Eyzies-de-Tayac.

1935. BLANCHARD (Fernand). Rue de l'Avenir, 4, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1939. BLANCHAUD (Edmond de), professeur agrégé au Lycée. Rue de Metz, 31, Périgueux.

1937. BLOC (André), ingénieur des Arts et Manufactures, architecte. Rue Bartoldi, 5, Boulogne-Billancourt (Seine).

1939. BLONDEL (Lieutenant-colonel Fernand), C *, ̄. Avenue Bertrand-de-Born, 16, Périgueux.

1940. BOBÉ (Dr Jean), directeur de l'Hôpital psychiatrique de Vauclaire, par Saint-Laurent-des-Hommes.

1926. BOISSARIE (André), licencié ès lettres et docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Rue Guynemer, 4, Périgueux et Beauregard-de-Terrasson.

1937. BOISSARIE (Maurice), O ✱, Directeur général de la Compagnie française de réassurances. Boulevard de Courcelles, 34, Paris (XVII°).

1940. BOISSERIE (Gaston), avocat à la Cour. Rue Le Verrier, 11, Paris (VI°), et château d'Excideuil.

1933. BONIS (Le D^r). Belvès.

1937. BORIAS (Edmond), ingénieur E. C. P. Château du Petit-Change, par Périgueux.

1934. BOUILLON (L'abbé Léon), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1924. BOUR (Alfred), ✱, ✪, licencié ès lettres, docteur en droit, avocat, conseiller municipal de Paris. Rue de Liège, 40, Paris (VIII°), et la Coudercherie, par Saint-Pierre-de-Côle.

1889. BOURDEILLE (Le marquis de), membre titulaire du Conseil héraldique de France. Château de Bourdeille.

1919. BOURDEILLETTE (Adolphe), ✱, ✪ I, conseiller honoraire de Cour d'appel. La Roque, par Brantôme.

1935. BOURDICHON (Jean), ✱, ✪ I, négociant. Montignac-sur-Vézère.

1927. BOURGÈS (Louis), licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques. Rue de Rennes, 66, Paris (VI°), et le Moustier, par les Eyzies-de-Tayac.

1930. BOURGOIN (M^{lle} Marguerite), institutrice en retraite. Rue de la Nation, 4, Périgueux.

1932. BOURGON (Maurice), instituteur. Siorac-en-Périgord.

1926. BOURRUT-LACOUTURE (Le D^r), ✱, ✪ A. Rue Amiral-Augey-Dufresse, Ribérac.

1938. BOVÉE (Louis de), ✱, ingénieur civil. Rue de Metz, 13, Périgueux.

1907. BOYSSEUILH (Le marquis de). Château de Boreau, commune de Cornille, par Périgueux.

1894. BOYSSON (Bernard de), ✱, ✪, ancien capitaine de réserve de cavalerie. Château d'Argentonesse, par Saint-Cyprien.

1937. BOYSSON (Guy de). Compagnie du Canal de Suez, Agence Supérieure, Ismaïlia (Égypte).
1928. BOYSSON (Le colonel de). Rue François-de-Sourdis, 131, Bordeaux, et château de Doyssac, par Belvès.
1931. BRACHET (Pierre), pharmacien. Rue Beaupuy, 3, Mussidan.
1927. BRAU-LONG (Louis), contrôleur principal rédacteur des Contributions indirectes, Rue Cardinal-Lecot, Bordeaux.
1938. BRETHÉ (Emile), § A, professeur au Lycée. Rue Victor-Hugo, 23, Périgueux.
1939. BRETON (Christian), industriel. Rue Emile-Lafon, 11, Périgueux.
1937. BRIAL (Georges), chirurgien-dentiste. Boulevard Montaigne, 36, Bergerac.
1940. BRISBOUT (M^{lle} Jeanne). Boulevard Saint-Germain, 43, Paris (VII^e).
1920. BROU DE LAURIÈRE (Pierre de), § , licencié en droit. Avenue de Paris, 7, Périgueux.
1940. BROU DE LAURIÈRE (René de), ✱ . Les Fournils, par Saint-Laurent-des-Hommes.
1903. BUFFETEAU (Eugène), avoué honoraire. Cours Montaigne, 23, Périgueux.
1918. BUGEAT (L'abbé Alfred), § , curé de Château-l'Évêque. Fayard, par Agonac.
1927. BUGNIET (Alfred), directeur de la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens. Rue de Longchamps, 150, Paris (XVI^e).
1907. CALÈS (L'abbé), curé de Saint-Nexant.
1928. CALLANDREAU (A.). Château de Beauvais, par Lussas-et-Nontronneau.
1927. CANTELLAUBE (Maurice de). Rue du Pavillon, 9, Bordeaux.
1940. CANTELLAUBE (Pierre de). Beauregard-et-Bassac.
1929. CARBONNIÈRES DE SAINT-BRICE (Le baron Hubert de). Villa Ginette, avenue des Flandres, 9, La Panne (Belgique).
1894. CAZALAS (Le général Eutrope), C ✱ , § , § I. Rue des États-Généraux, 20, Versailles (Seine-et-Oise), et Ribérac.

1932. CERCLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. Place Bugeaud, 21, Périgueux.
1940. CHAIX (M^{me} André). Saint-Sulpice-d'Excideuil.
1932. CHALUP (Le comte Henri de). Château de Cosnac, par Brive (Corrèze).
1940. CHAMBON (Jacques), minotier. Bénévent, par Saint-Laurent-des-Hommes.
1926. CHAMPERNAUD (Jean-Louis), directeur du *Combat Périgourdin*. Rue Victor-Hugo, 6, Périgueux, et château de Saint-Maurice, par Sainte-Alvère.
1933. CHAMPOU (Roger), ingénieur-agronome, chef de section à la Caisse nationale de Crédit agricole. Rue Casimir-Périer, 5, Paris (VII^e).
1941. CHANGEAULME (L'Abbé Georges), curé-doyen de Mareuil.
1938. CHANEL (Henri), inspecteur de l'Enseignement primaire, Nontron.
1932. CHAPGIER-LABOISSIÈRE (M^{lle} Germaine), professeur au Lycée de Jeunes Filles. Rue Lamartine, 24, Périgueux.
1933. CHAPON (M^{lle} Germaine), institutrice. Rue Léon-Dessales, 40, Périgueux.
1927. CHARBONNET (Jean), \S I, instituteur honoraire. Lisle.
1933. CHARMARTY (Gaston), \S I, directeur de l'Union musicale. Route de Périgueux, 10, Mussidan.
1933. CHASSAING (Le D^r). Paulhiac, par Daglan.
1887. CHASTAING (Mgr), curé de Bourniquel, par Lalinde.
1932. CHASTEIGNER (Comtesse René de). Château de Borie-Petit, par Périgueux.
1932. CHAUMETTE (L'abbé Gabriel), curé-doyen de Montagnier.
1939. CHAUVET (Le D^r Stéphen), ancien interne des Hôpitaux de Paris, vice-président de la Société Préhistorique Française. Rue de Grenelle, 35, Paris (VII^e).
1933. CHAUX (Francisque), O \ast , président de la Chambre de Commerce. Castel-Peyssard, Périgueux.

1921. CHAYROU (L'intendant général Roger), C ✱, ✨. Rue Rosa-Bonheur, 6, Paris (XV^e), et à Domme.
1934. CHEMINADE (Roger), propriétaire. Montcaret.
1932. CHEYNIER (Le D^r André). Terrasson.
1933. CHOISEUL-PRASLIN (Le comte de). Château de Sept-Fonts, par Périgueux.
1935. CIPÈRE (L'abbé Raymond), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.
1905. CLÉDAT (Jean), ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, conservateur du Musée d'Ismaïliah. Château de Bouch, par Condat-le-Lardin.
1905. COCULA (Paul), ✱, ✨ I, architecte diplômé par le Gouvernement, architecte des Monuments historiques. Rue Bodin, 17, Périgueux.
1939. COCULA (Pierre), ✨ A, architecte, capitaine commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers. Rue Bodin, 17, Périgueux.
1924. COINTAT-MOUTON-DUVERNET (Georges), ✨ A. Grand'-Rue, Aubeterre (Charente).
1925. COLIN (M^{me} H.). Avenue de Paris, 30, Périgueux.
1934. COMTE (M^{me} Anne). Rue Bodin, 30, Périgueux.
1931. CONIL (André), propriétaire. Château de Tourtoirac.
1934. CONIL (Auguste). Château du Graveron, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
1922. CONSTANTIN (Le baron Yves de), ✱, ✨, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Montpensier, 26, Paris (I^{er}).
1929. CONTOU (Roger), receveur-contrôleur de l'Enregistrement et des Contributions directes. Beaumont-du-Périgord.
1940. COQ (Robert), receveur-contrôleur principal de l'Enregistrement. Rue Valette, 88, Bergerac.
1919. CORDIER (M^{me} Gaston). Rue du Tribunal, 23, Fougères (Ille-et-Vilaine).
1935. CORNILLE (Hippolyte), inspecteur principal des Contributions indirectes, en retraite. Avenue Cavaignac, 6, Périgueux.

1940. COSTISELLA (M^{me} Antoine). Domaine des Marcamps, par Eyrenville.
1927. COUQUET (Henri), directeur du Service de la culture et des magasins des Tabacs de Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées. Marmande (Lot-et-Garonne) et Moncaret.
1917. COUV RAT-DESVERGNES (Roger), chef de district à la Compagnie d'Orléans. Nexon (Haute-Vienne).
1938. CRESPELLE (Robert), notaire. Souillac (Lot).
1911. CROZET (Le D^r Claude), O *, ☼, O ☼. Rue du Quatre-Septembre, 4, Périgueux.
1928. CRUVEILLER (Jean), *, ☼ O, conseiller d'arrondissement, maire de Lisle.
1931. CUBÉLIER DE BEYNAC (L.), ☼ I, professeur honoraire de l'Université. Les Vignes, Champcevinel, par Périgueux.
1924. CUGINAUD (L'abbé), curé de Bourdeilles.
1924. CUMOND (Le marquis de). Château de Cumond, par Saint-Antoine-de-Cumond.
1929. DARPEIX (A.), ☼ A, professeur à l'Ecole supérieure professionnelle. Paulhan (Hérault) et rue du Gué-Barnabé, 12, Périgueux.
1937. DAURIAC (M^{me} Alice), professeur au Lycée de Jeunes Filles. Rue Paul-Louis-Courrier, 7, Périgueux.
1920. DAURIAC (Etienne), docteur en droit, avoué. Rue Fournier-Lacharmie, 27, Périgueux.
1925. DECKER (M^{me} de). Avenue Victor-Hugo, 39, Paris (XVI^e), et Moncimier, par Saint-Georges-de-Monclar.
1940. DEJOUX (M^{me} Pierre). Rue Lamartine, 34, Périgueux.
1931. DELAGE (Franck), *, ☼ I, président de la Société archéologique et historique du Limousin, agrégé des Lettres, professeur honoraire, membre non résident du Comité des travaux historiques. Rue d'Aixe, 26, Limoges (Haute-Vienne).
1935. DELAGE (Henri), ☼ A, instituteur honoraire. Rue de Verdun, 24, Nontron.
1899. DELBÈS (Le D^r Oscar), membre de la Société d'ophtalmologie, médecin de la clinique ophtalmologique de l'hôpital. Rue de Strasbourg, 8, Périgueux.
1938. DELBOS (M^{lle} Anna). Rue de Metz, 12, Périgueux.

1939. DELBRUT (M^{lle} Martine), I , directrice d'Ecole honoraire. Rue Emile-Combes, 16, Périgueux.

1930. DELPÉRIER (André), négociant. Rue Thiers, 21, Bergerac.

1936. DELPEUCH (Pierre), ingénieur des Arts et Manufactures. Tourtel, par Rouffignac, et avenue Victor-Hugo, 161, Paris (XVI^e).

1927. DELPIT (Le colonel Jean), O \ast , I . Rue Philippe-de-Lassalle, 2, Lyon (IV^e).

1928. DELPY (Armand), architecte, directeur des Travaux de la Ville. Rue des Mécaniciens, 51, Périgueux.

1921. DELTEIL (L'abbé Jean), curé de Monsac, par Beaumont-du-Périgord.

1941. DELTREIL (L'Abbé), curé de Carsac-de-Carlux.

1939. DENOIX DE SAINT-MARC (Daniel), notaire. Rue Mounet-Sully, Bergerac.

1931. DENUÉL, conseiller d'arrondissement, maire de Beaumont-du-Périgord.

1920. DÉROULÈDE (Maxime), docteur en droit. Rue d'Assas, 22, Paris (VI^e).

1941. DESBARATS (M^{lle} Renée), employée d'Assurances sociales. Rue du Clos-Chassaing, 2 bis, Périgueux.

1933. DESCHAMPS (Georges). Domaine de La Peyrière, par Montcaret.

1938. DESCHAMPS (M^{me} Honorine). Rue de la Nation, 2, Périgueux.

1933. DESCOMBEY (Louis). Rue Taillefer, 34, Périgueux.

1921. DESNOYERS (Gabriel), notaire. Beaumont-du-Périgord.

1933. DESROZIERS (M^{me} Roger). Boulevard Georges-Sau-
mande, 25, Périgueux.

1928. DESVERGNES (Louis), \ast , ingénieur, officier chimiste des Poudres en retraite. Rue Valette, 53, Bergerac.

1925. DEVILLARD (Le D^r), O \ast , I , Commandeur du Nichan-Iftikhar, Officier de l'Ordre Royal du Cambodge, Médaille d'Or de l'Assistance publique, maire, vice-président du Conseil général de la Dordogne, Brantôme.

1931. DIMOND (Edouard), \ast , I , capitaine en retraite. Les Graves, route de Bordeaux, Ribérac.

1928. DOCHE (Paul), ,  I, professeur au Lycée. Rue La Boétie, 39, Périgueux.

1931. DOMENGET DE MALAUGER, ingénieur agronome, membre de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Rue Neuve, 126, Bergerac, et château de La Fonrousse, par Monbazillac.

1932. DOMME (SYNDICAT D'INITIATIVE DE). (Abonnement.)

1909. DROUILH (Henri), , ingénieur en chef honoraire du S. V. Rue des Jacobins, 2, Périgueux.

1937. DU BOISHAMON (M^{me} H.). Château de Mellet, par Beauregard-de-Terrasson.

1935. DUBOSCO (Guy), archiviste aux Archives Nationales. Rue Barthélemy, 10, Paris (XV^e).

1927. DUBUISSON (Pierre), licencié en droit, notaire. Mareuil-sur-Belle.

1927. DU BUIR (Jean), C , inspecteur général des Finances. Rue de l'Université, 11, Paris (VII^e), et La Peyzie, par Lisle.

1911. DUBUT (Annel),  I, O . Villa Pilit-Nid, route de Bordeaux, Ribérac.

1936. DU CHEYRON DE BEAUMONT (Le capitaine Louis). Château de Mayac, par Savignac-les-Eglises.

1930. DU CHEYRON DU PAVILLON (Le comte Hugues). Rue de la Pompe, 89, Paris (XVI^e).

1934. DU GLUZEL DE REMAURIN (Théodore), ingénieur. Rue Saint-Grat, 38, Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).

1939. DUCONGÉ (Roger), ,  I, directeur honoraire d'E. P. S. Rue Emile-Lafon, 8, Périgueux.

1903. DUFOURGT (Jean-Paul), propriétaire. Belou, par Saint-Laurent-des-Hommes.

1937. DUFRAISSE (André), ,  I, directeur d'école honoraire. Excideuil.

1932. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (Le Dr), , docteur ès sciences, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France, Chef de service à l'Institut Pasteur. Rue du Docteur-Roux, 28, Paris (XV^e).

1926. DUJARRIC-DESCOMBES (Henri). Le Maine, par Celles.

1919. DU LAU D'ALLEMANS (Le marquis Armand). Château de Montardy, par Grand-Brassac.

1930. DU MAS DE PAYSAC (Le marquis Jehan), agent général d'assurances. Place Bellegarde, 1, Bergerac.

1927. DUMON (Etienne), ingénieur géologue, syndicat d'études et de recherches pétrolières en Tunisie. Rue Barca, 2, Tunis, et Jaure, près Bergerac.

1938. DUMONT (Louis), ✱, ☿ I, professeur honoraire, adjoint au Maire. Rue Emile-Lafon, 28, Périgueux.

1928. DUMOULIN DE LA PLANTE (Joseph), O ✱. Rue Cernuschi, 3, Paris (XVII^e), et château de la Hierce, à Brantôme.

1930. DUNOGIER (Roger), avocat. Rue La Boétie, 1, Périgueux.

1932. DUPIN DE SAINT-CYR (L'Abbé Gérard), curé de Moncairel.

1931. DUPUY (M^{me} Ferdinand). Rue Claude-Bernard, 5, Périgueux.

1912. DURIEUX (Le D^r Jean), ✱, ☿. Rue Lamy, Thiviers.

1897. DURIEUX (Joseph), C ✱, O ☉, ☿ I, commandeur de l'Ordre de l'Etoile noire, chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, chevalier de l'Ordre de Malte, médaille d'or de la Mutualité, docteur en droit, lauréat de l'Institut, chef de division honoraire de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, ancien président de la Société des Etudes historiques et scientifiques, membre non résident du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Rue Notre-Dame-des-Champs, 66, Paris (VI^e), et Saint-Aquilin, par Saint-Astier.

1939. DURIEUX (Louis), consul de France. Avenue Léopold-II, 10, Verviers (Belgique).

1936. DUROUX (Le commandant). Savignac-les-Eglises.

1919. DUSOLIER (Le D^r Emile), O ✱, ☿, médecin colonel en retraite. Rue Amiral Augey-Dufresse, 2, Ribérac.

1940. DUTHIEL (Yves), médecin auxiliaire. Boulevard Albert-Claveille, Périgueux.

1919. DUVERNEUIL (M^{me} Gabrielle), institutrice honoraire. Ménesterol, par Montpon-sur-l'Isle.

1937. ELISSÈCHE (B.), professeur honoraire d'Ecole normale. Avenue Bertrand-de-Born, 24, Périgueux.

1906. ESCANDE (Jean-Joseph), ✱, ☿ I, secrétaire général honoraire de la Sous-Préfecture. Cour des Chanoines, 2, Sarlat.

1930. ÉSCATHA (François d'). Château de Boissef, par Saint-Astier.

1936. ESTIGNARD (Le chevalier), , Commandeur vice-chancelier de la Lieutenance de France de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Avenue de la Bourdonnais, 59, Paris (VII^e).

1925. FABRE (Louis), avocat à la Cour d'appel, professeur à l'École de Notariat de Paris et aux Écoles Polytechniques du Palais de Justice, licencié ès lettres (histoire et géographie). Boulevard Masséna, 129, Paris (XIII^e), et château de Mas-Berthier, par Marval (Haute-Vienne).

1927. FARGEOT (Le D^r), , . Lisle.

1911. FARNIER (L'abbé), curé de Lisle.

1927. FAUCON (Georges), propriétaire. Lasseillas, commune de Teillots, par Hautefort.

1926. FAURE (M^{lle} Emilie),  I, directrice d'école honoraire. Rue de la Cité, 21, Périgueux.

1939. FAURE (Henri-Etienne), Rue des Conférences, 17, Bergerac.

1904. FAURE (M^{lle} Irène), professeur de piano. Vanxains.

1916. FAURE-MURET (L'abbé Arthur), , , organiste, aumônier général des Hôpitaux. Rue Saint-Front, 4, Périgueux.

1940. FAUVEL (Georges), . La Gaudinié, Ribérac.

1924. FAYOLLE (Le comte Arnaud de), président de l'Automobile-Club périgourdin. Rue Barbecane, 14, Périgueux.

1927. FAYOLLE (Le marquis de). Château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

1930. FAYOLLE (Léo), directeur de l'Institut poitevin, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Rue Bourbeau, 18, Poitiers (Vienne).

1922. FAYOLLE DU MOUSTIER, commandant d'artillerie en retraite, Rue Pierre-Ducreux, 11, Paris (XVI^e).

1925. FAYOLLE-LUSSAC (Jean). Lussac, près Verteillac.

1933. FÉNELON (Paul), agrégé de l'Université, professeur au Lycée Michelet. Rue des Vignes, 81, Clamart (Seine).

1935. FLAMANT (Pierre), ingénieur des Mines. Simonet, par Ribérac.

1930. FLOURY (Henri), éditeur. Rue de l'Université, 14, Paris (VII^e), et château des Castillères, par Champagnac-de-Bélair.
1924. FONBENEY (R. Jammy de), ✱, ⚖, ⚖, docteur en droit, procureur de la République. Nevers (Nièvre).
1932. FONFROIDE DE LAFON (Maurice). Rue Paul-Doumer, 65, Yerres (Seine-et-Oise).
1924. FONTALIRANT (L'abbé Pierre), ⚖ A, curé de Coux-et-Bigaroque.
1912. FORESTIER (Raymond), conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Miromesnil, 106, Paris (VIII^e), et la Motte, par Hautefort.
1923. FOUCART (M^{lle} Jeanne), institutrice. Lamonzie-Saint-Martin.
1940. FOUCAUD (Maurice), agent général d'Assurances. Rue Mounet-Sully, 10, Bergerac.
1896. FOURCEAUD (Antoine), pharmacien spécialiste. Tocane-Saint-Apre.
1921. FOURNIER DE LAURIÈRE (Roger), ⚖ A, chef de bureau au Service des Travaux municipaux. Rue Kléber, 49, Périgueux.
1928. FOURTOU (Charles de), docteur en droit. Boulevard des Batignolles, 84, Paris (XVII^e).
1909. FRAPIN (Joseph), avoué honoraire. Place Francheville, 9, Périgueux.
1923. FÜRST (Le D^r Maurice de), O ✱, médecin des Mines de Blanzv. Rue du Château, 2 bis, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), et Logis de Brèjedus, par Ronsenac (Charente).
1928. GABEAU (Augustin), propriétaire. Abbaye de Chancelade.
1926. GADAUD (Le D^r Félix), ✱, ⚖, sénateur de la Dordogne et maire de Périgueux. Rue La Boétie, 4, Périgueux, et boulevard Péreire, 99, Paris (XVII^e).
1940. GAGNEBÉ (Georges), avoué. Rue Etienne-Sabatier, 81, Libourne (Gironde).
1925. GAILLARD (Le D^r Henri), ✱, ⚖, ex-interne des hôpitaux de Paris, chirurgien. Rue Victor-Hugo, 10, Périgueux.

1894. GAILLARD-LACOMBE (Maurice), *, ministre plénipotentiaire. Boulevard Malesherbes, 20, Paris (VIII^e).

1922. GANON (M^{me} Armande), directrice d'école à Château-l'Évêque.

1939. GARDEAU (M^{me} Georges), Villefranche-de-Longchapt.

1921. GARGAUD (Le D^r Pol). Rue Fournier-Lacharmie, 25, Périgueux.

1939. GARI (Pierre). Souillac (Lot).

1929. GARRIGUE (Franck), capitaine au long cours, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe de réserve. Rue Béranger, 9, Le Havre (Seine-Inférieure).

1924. GASSIAN (André), notaire. Mussidan.

1938. GAUJON (Jean), chef du Service départemental du cadastre. Rue La Boétie, 56, Périgueux.

1921. GAULÉJAC (Le D^r Henri de), O *, ̄, médecin-colonel. Boulevard Carnot, 17, Toulouse (Haute-Garonne).

1935. GAUTHERON (Claude), ingénieur civil des Mines. Avenue Rapp, 30, Paris (VII^e), et Eymet.

1933. GAUVILLE (Elie), *, ̄, ̄, percepteur. Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), et Vergt.

1938. GAY (Jacques), étudiant en médecine. Rue Charles-Amans, 6, Montpellier (Hérault), et rue des Cendres, Excideuil.

1926. GENDRAUD (M^{me} Régine). Verteillac.

1940. GEORGE (Albert), principal clerc de notaire. Rue Chanzy, 56, Périgueux.

1921. GÉRARD DU BARRY (Le comte Armand de). Rue de Courcelles, 134, Paris (XVII^e).

1937. GERMAIN (M^{me} Paul). Villa Myosotis, rue Béranger, 6, Pessac (Gironde).

1938. GIBERT (Paul), ̄, président du Tribunal de Première Instance. Rue Lamartine, 7, Périgueux.

1937. GIGOT (Jean), archiviste départemental de la Dordogne. Périgueux.

1905. GILLES-LAGRANGE (Pierre), *, ̄. Haras de Lamballe (Côtes-du-Nord).

1929. GIRARD (Georges), *, archiviste paléographe, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères. Rue de l'Abbé-Grégoire, 20, Paris (VI^e), et château d'Escoire.

1937. GIRAUD (M.), ingénieur agronome. Rue Guynemer, 33, Périgueux.

1934. GIRAUD (François et Joseph). Rue Latour, 16, Bordeaux.

1929. GIRAUDY DU GREY (Le comte Léo de). Avenue du Roule, 30, Neuilly (Seine).

1929. GIRY (L'abbé Robert), docteur en théologie, curé de Saint-Paul-la-Roche et Sarrazac.

1925. GIRY-LATERRIÈRE (Edouard), notaire. Place de la Halle, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1924. GLANGETAS (L'abbé Léonard), curé du Change.

1932. GODON-VASNIER (Albert), architecte. Avenue Camoëns, 2, Paris (XVI^e), et château du Masnègre, par Montignac-sur-Vézère.

1927. GONTAUT-BIRON (Le vicomte Guy de). Rue Dumont-d'Urville, 17, Paris (XVI^e), et château de Navailles, par Navailles-Angos (Basses-Pyrénées).

1919. GONTIER MAINE DE BIRAN (Albert), *, ⚙, ingénieur civil des Mines. Rue de Moscou, 12, Paris (VIII^e).

1930. GRELIÈRE (Paul), *, ⚙ A, directeur des Cours complémentaires. Terrasson.

1935. GRENIER DE CARDENAL (Le D^r), O *, médecin général du cadre de réserve. Rue de Saint-Genès, 98, Bordeaux.

1927. GRONDIN (Max), docteur en droit, avocat, professeur honoraire. Rue de l'Hôpital, 46, Ribérac.

1897. GROS (L'abbé Jean-Joseph), curé de Montbazillac

1941. GUICHARD (M.), propriétaire. Grévilac, par Prigonrieux.

1939. GUTHMANN (Léon), architecte. Boulevard de Vésone, 35, Périgueux.

1922. HAUTEFORT (Le comte de), G O *, ⚙. Avenue Victor-Emmanuel III, 15, Paris (VIII^e), et château de Villiers-le-Bacle, par Gif (Seine-et-Oise).

1936. HAUTEFORT (Le D^r Louis), *. Rue de Courcelles, 73, Paris (VIII^e).

1929. LAPORTE (Fernand), industriel. Usine de la Gare, Neuvié-sur-l'Isle.

1932. LAPORTE-BISQUIT (Edouard), *, maire d'Eyguande-Gardedeuil. Château de La Môle, par Montpon-sur-l'Isle, et Jarnac (Charente).

1923. LA ROBERTIE (Louis de). Château de la Pommerie, par Cendrieux.

1935. LAROCHE (Le D^r Armand). Rue Sainte-Catherine, Bergerac.

1930. LA ROUSSIE (M^{me} André). Javerlhac.

1930. LASSAIGNE (Ernest), *, § I, banquier, ancien juge au Tribunal de Commerce. Rue Bodin, 2, Périgueux.

1940. LASSAIGNE (Jean), secrétaire-rédacteur du Sénat, maire du Change. Boulevard Saint-Michel, 64, Paris (VI^e).

1928. LASSORT (L'abbé Alexis), curé de Marquay.

1922. LASTERNAS (Paul), ancien avocat à la Cour de Paris. Rue de Provence, 34, Paris (IX^e), et Abbaye de Saint-Jean-de-Côle.

1901. LATOUR (René-Pouyadon), §, docteur en droit, notaire. 25, rue Gambetta, Périgueux.

1932. LATOUR (Jean), docteur en droit. Rue du Palais-de l'Ombrière, 20, Bordeaux.

1936. LAURENT (Jean-Paul). Boulevard de Port-Royal, 82, Paris (V^e), et place Bugeaud, Excideuil.

1934. LAVAL (Léon), instituteur en retraite, § A. Rue du Quatre-Septembre, Montignac-sur-Vézère.

1940. LAVAL (Louis), agent général des Brasseries l'Atlantique. Rue Courbet, 46, Périgueux.

1938. LAVELLE (J.-François). Rue Paillet, 3, Paris (V^e).

1912. LAVERGNE (Géraud), *, § I, archiviste du Loiret, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Rue d'Illiers, 28, Orléans (Loiret).

1921. LA VERRIE DE VIVANT (La comtesse de). Château de Gageac, par Gardonne.

1925. LAVIALLE (L'abbé Raymond), curé-doyen du Bugue.

1931. LAVOIX (Antoine), O *, ingénieur-conseil. Avenue de La Bourdonnais, 15, Paris (VII^e), et Le Buisson, par Bussérolles.

1926. LÉONARDON (Albert), notairè honoraire. Place de la Gendarmerie, Ribérac.

1926. LÉONARDON-LAPERVENCHE (M^{me}). Place de la Gendarmerie, Ribérac, et château de Costecalve, par Cenac-et-Saint-Julien.

1935. LE ROY (Robert), ✱, capitaine en retraite. Montignac-sur-Vézère.

1907. LESCA (Georges), ✱. Rue Capdeville, 46, Bordeaux.

1929. LESOURD (Paul), archiviste paléographe. Rue de Buzenval, 14, Boulogne-sur-Seine (Seine), et au Temple-de-l'Eau.

1929. LESTRADE DE CONTI (Le comte Henri de). Rue Romaine, 5, Périgueux, et Salers (Cantal).

1927. LESTRADE DE CONTI (Le vicomte Pierre de). Rue Romaine, 5, Périgueux.

1933. LEYDIER (Jean), ✱ I. Rue Neuve-d'Argenson, 28, Bergerac.

1941. LEYMARIE (Emmanuel), imprimeur. Montignac.

1939. LEYMARIE (M.), chapelier. Cours Montaigne, 2, Périgueux.

1917. LEYMONNERIE (Jean), ✱, ✶, ✷, receveur de l'Enregistrement. Boulevard Louis-Blanc, 32, La Roche-sur-Yon (Vendée).

1930. L'HONNEUR (Le D^r Régis), président du Syndicat d'Initiative. Monpazier.

1932. LIGONAT (Le chanoine), curé de Saint-Jacques. Bergerac.

1941. LIVET (G.), professeur à l'École Normale d'Instituteurs. Périgueux.

1911. LOMÉNIE (M^{me} de). Château de Puyraseau, par Piégut-Pluviers.

1934. LOUIS (S. Exc. Mgr), ✱, ✶, ✷, évêque de Périgueux et de Sarlat.

1938. LUNAUD (Paul), ✱ A, minotier. Brantôme.

1937. LUSIGNAN (Fernand), receveur-entreposeur des Contributions indirectes. Rue Pozzi, 24, Bergerac.

1938. LUSIGNAN (Henri), professeur au Lycée. Avenue Aristide-Briand, 34, Aurillac (Cantal).

1926. LUSSUS (Le lieutenant Albert), 162^e R. I. F. Boulay (Moselle).

1934. LUSSUS (Lucien), contrôleur des P. T. T. en retraite. Rue Blaise-Pascal, Bergerac.

1932. MAGNE (Henri), ingénieur principal du Service vicinal. Rue Romaine, 11, Périgueux.

1927. MAGNE (Jacques), instituteur. Saint-Astier.

1924. MAILLARD-TAILLEFER (Le comte de). Château de Feydoux, par Saint-Pierre-de-Côle.

1922. MALET (Le marquis de). Rampe du Palet, 57, Saint-Cybard, Angoulême (Charente), et château de Puycharnaud, par Bussière-Badil.

1930. MARCELOT (Marc), huissier. Rue Marc-Dufraisse, 8, Ribérac.

1940. MARCHIVIE (Henri). Razac-sur-l'Isle.

1903. MARGAT (Raoul),  I, professeur à la Faculté de Droit. Rue J.-J. Bel, 2, Bordeaux, et Les Vergnes, par Trélissac.

1939. MARIE (M^{me}), institutrice. Belvès.

1926. MARQUEYSSAT (M^{lle} Eve),  A, institutrice honoraire. Rue Talleyrand-Périgord, 39, Périgueux.

1920. MARTIN DU THEIL (Le D^r G.). Avenue de Neuilly, 52, Neuilly (Seine).

1941. MARTINOT-PÉCHÉRAS (M^{lle} Charlotte). Place de la Cité, 2, Périgueux.

1936. MARTON (M^{lle} A.), institutrice. Rue Thiers, 15, Périgueux.

1935. MARTY (Bernard), chirurgien-dentiste. Cours Tourny, 2, Périgueux.

1926. MARTY (Gabriel), Banque, Assurances, Immeubles. Place Nationale, Ribérac.

1926. MAUBOURGUET (Jean),   I, docteur ès lettres, professeur au Lycée. Rue du Plantier, 18, Périgueux, et Le Présidial, Sarlat.

1940. MAUBOURGUET (Jean-Claude), étudiant. Rue du Plantier, 18, Périgueux.

1936. MAURY, horloger-bijoutier. Cours Montaigne, 2, Périgueux.

1922. MAURY (Jean), *, † I, conservateur de la Station préhistorique de Laugerie-Basse et de la grotte du Grand-Roc. Les Eyzies-de-Tayac.

1936. MAZE (Charles), *, directeur-adjoint de la C^e d'assurances « La Nationale ». Rue Lepic, 71, Paris (XVIII^e).

1900. MAZEAU (Paul), industriel. Rue Lamartine, 12, Périgueux.

1933. MAZEL (A.), licencié ès sciences, docteur-vétérinaire. Montignac-sur-Vézère.

1932. MAZEROLLE (André), notaire. Montignac-sur-Vézère.

1933. MAZERON (René), rédacteur-correspondant au *Courrier du Centre*. Rue Michelet, 25, Périgueux.

1927. MAZURIER (Ernest), pharmacien. Place de la Gendarmerie, Ribérac.

1939. MÉDUS (M^{me}). Rue Sainte-Marie, 7, Périgueux.

1928. MÉNESPLIER (Marcel), entrepreneur. Boulevard Gambetta, Nontron.

1929. MERCIER (Louis), émailleur d'art, propriétaire. Chancelade.

1921. MERCIER DE LOSTENDE (L'amiral baron), C *, ancien conseiller général de la Dordogne. Avenue Théophile-Gauthier, 24, Paris (XVI^e), et château de Montaigne, par La Mothe-Montravel.

1939. MERLE (A.). Saint-Avit-Sénieur.

1935. MÉVELLEC (L'abbé), aumônier des Bretons. Boulevard de Vésone, 24, Périgueux.

1939. MICHELET (Bernard), imprimeur. Rue de la Charité, Sarlat.

1911. MILLET (Henri), avocat, maire de Saint-Crépin. Rue d'Artois, 9, Paris (VIII^e), et château de Saint-Crépin, par Brantôme.

1941. MILLET-LACOMBE (M^{me} Alice). Rue Maleville, 8, Périgueux.

1941. MILLET-LACOMBE (M^{me} Emma). Rue Maleville, 8, Périgueux.

1932. MINOUX (Maurice), docteur en pharmacien, ex-interne des hôpitaux de Paris, ex-élève de l'Institut Pasteur, pharmacien. Place Gambetta, Bergerac.

1935. MIRANDOL (Le comte de), *, ̄. Rue des Sources, 33, Vichy (Allier).

1933. MONGIBEAUX (M^{me} Pierre). Razac-sur-l'Isle.

1936. MONTAGUT (Emile), *, directeur honoraire de l'Ecole professionnelle. Allée de Tourny, 29, Périgueux.

1923. MONTARDY (Henry de), *, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Rue Saint-Simon, 15, Paris (VII^e).

1935. MONTAUZON (Jean de), notaire. Mehun-sur-Yèvre (Cher).

1903. MONTCHEUL (Baron Henri de), *, ̄, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Avenue Rapp, 37, Paris (VII^e), et château des Ages, commune de Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

1901. MONTET (Fernand), licencié en droit, notaire. Meyrals, par Saint-Cyprien.

1938. MONTET (M^{me} Henriette). Château de Cazenac, par Coux-et-Bigarroque.

1937. MORQUIN (Gustave), *, ̄, professeur à l'E. P. S. Rue La Boétie, 51, Périgueux.

1916. MOULINIÉ (M^{me} Georges). Château de La Gauterie, par Saint-Séverin (Charente).

1936. MOULINIER (Georges), O *, professeur agrégé au Lycée Condorcet. Rue Furstenberg, 6, Paris (VI^e).

1922. MOULINIER (Le D^r René), O *, médecin principal de la marine en retraite. Rue d'Aviau, 31, Bordeaux.

1910. MOUSSON-LANAUZE, (Le D^r), ̄ I, ancien interne des hôpitaux. Place de la Tourelle, 3 bis, Saint-Mandé (Seine).

1924. MURAT (André), *, industriel, vice-président de la Chambre de Commerce. Boulevard de Vésone, 39, Périgueux.

1922. NÉGRIER (M^{me} Alexandrine), *, ̄ I, directrice d'Ecole honoraire. Rue Victor-Hugo, 13, Périgueux.

1936. NERVAUX-LOYS (Baronne de). Rue du Plantier, 14, Périgueux, et château des Borics, par Trélissac.

1923. NIGOUL (Joseph), *, ̄, notaire. Sainte-Sabine.

1937. OLIVIER (Capitaine Maurice). Avenue Mirabeau, 2, Versailles, et La Freunie, par Montagnac-la-Crempse.

1932. PALUS (Gabriel), inspecteur-rédacteur du *Courrier du Centre* et de *La Voix Rurale*. Villa Virginia, à Bertric-Burée.
1924. PAMPOUILLE (Le D^r Louis). Saint-Avit-Sénieur.
1938. PARGADE (Roland), professeur au Lycée, Périgueux.
1930. PARIER (Léon), pharmacien. Piégut-Pluviers.
1936. PARIER (Robert), pharmacien. Place de l'Hôtel-de-Ville, 16, Nontron.
1925. PASQUET (Victor), capitaine en retraite. Daglan.
1921. PAULHIAC (Le D^r Pierre), *, ☞. Place de la Gendarmerie, 3, Ribérac.
1940. PÉLISSIER (Georges). Ecole Normale d'Instituteurs, Périgueux.
1936. PÉNICAUD (Jean), ingénieur. Rue de la Rivière, 24, Périgueux.
1937. PERIÉ (Le D^r). Rue de Reims, 3, Bergerac.
1922. PERRAUDIN (F.), négociant. Rue des Menuts, 19 bis, Bordeaux.
1933. PERRET (Le D^r Aimé), O ☞, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique Marchant. Toulouse (Haute-Garonne).
1919. PEYNAUD (Charles), *, ☞, ☞ I, licencié ès lettres et en droit, directeur général adjoint de l'École Universelle par correspondance de Paris. Rue Erlanger, 104, Paris (XVI^e).
1911. PEYRONY (Denis), *, ☞ I, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux, inspecteur honoraire des Monuments préhistoriques. Les Eyzies-de-Tayac.
1934. PEYRONY (Elie), ☞ A, instituteur, inspecteur des Monuments préhistoriques et conservateur du Musée des Eyzies. Tursac, par Les Eyzies-de-Tayac.
1939. PITAUD (Henri). Château d'Auberoche, Fanlac, par Montignac.
1934. PITTARD (Eugène), O *, professeur d'anthropologie à l'Université. Rue des Cottages, 36, Genève (Suisse), et Maison-Blanche, par Brantôme.
1926. PLANCHAT (J.), industriel et maire des Cars (Haute-Vienne). Rue Victor-Hugo, 69, Périgueux.

1929. PLAZER (André), licencié ès lettres, professeur à l'Ecole primaire supérieure. Villa Memydé, Dax (Landes).
1912. POUYAUD (Le D^r), O   I, docteur en médecine et en pharmacie. Place du Coderc, 15, Périgueux.
1895. PRAT-DUMAS (Edmond), industriel, conseiller du Commerce extérieur de la France. Couze-et-Saint-Front.
1932. PRÉMONVILLE DE MAISONTHOU (M^{me} de). Rue Carnot, 31, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1916. PRESLE (Henry JACQUINOT de), O  , chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, Conservateur du Musée militaire du Périgord, président de l'Union des Syndicats agricoles du Périgord et du Limousin, délégué à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Château de Saint-Martial-Laborie, par Cherveix-Cubas.
1938. PRÉVOT-LEYGONIE (Augustin), ingénieur I. C. A. M. Villa des Magnolias, chemin de Saint-Tronc, Marseille (Bouches-du-Rhône).
1930. PRÉVÔT-LEYGONIE (Le commandant Gonzague). Rue de Montmoreau, 64, Angoulême (Charente).
1889. PRIEUR (Le chanoine Constant), curé-archiprêtre de la Cathédrale. Rue du Plantier, 12, Périgueux.
1941. PUVIEUX (André), ingénieur du Service vicinal. Rue Gambetta, 94, Périgueux.
1929. PUYBONNIEUX (L'abbé), curé de Piégut-Pluviers.
1930. PUYGAUTHIER (Marcel), médecin-vétérinaire. La Rigeardie, par Bourdeilles.
1927. PUYRENIER (Antony), homme de lettres. Rue de Berry, 29, Bordeaux, et rue Notre-Dame, Ribérac.
1940. QUESNOY (Le D^r Pierre), licencié ès sciences. Le Cheylard, par Montignac-sur-Vézère.
1939. RAFAL (François), receveur des Finances. Boulevard Montaigne, 36, Bergerac.
1926. RAMONET (Albert). Rue Saint-Martial, 5, Angoulême (Charente).
1935. RAPIN (Jean),  I, inspecteur de l'enseignement primaire. Rue d'Alesia, 122, Paris (XIV^e).
1937. REBIÈRE (M^{lle} Germaine). Le Grand-Etang, par Sainte-Estèphe.

1934. RENARD (Albert), *, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur général des Etablissements techniques Job. La Moulasse, par Saint-Girons (Ariège), et Ribérac.
1926. REYTIER (M^{lle} Alice), ✂ A, maîtresse primaire au Collège de jeunes filles. Boulevard des Arènes, 6, Périgueux.
1927. RIBES (Eugène), imprimeur, directeur de l'Argus du Périgord. Rue Antoine-Gadaud, 14, Périgueux.
1939. RIGAILLAUD (Jean), licencié en droit, notaire. Saint-Front-de-Pradoux, par Mussidan.
1926. RIVASSON (Jean de), ✂. Les Brunies, par Lachapelle-Gonaguet.
1939. RIVES (Lucien-Louis), *, ancien receveur principal des Postes. Rue Victor-Hugo, 6, Périgueux.
1932. ROBERT (Albert), directeur honoraire d'Ecole normale. Prats, par Vélignes.
1914. ROBERT (Marc), expert-géomètre. Monsec, par Mareuil-sur-Belle.
1939. ROL (Robert), licencié en droit, inspecteur d'assurances. Le Pontet, Sarlat.
1906. RONTEIX (Henri), imprimeur, ancien juge au Tribunal de commerce. Rue Guynemer, 5 bis, Périgueux.
1927. ROQUEJEOFFRE (Le D^r Pierre), ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Rue Gabriel-Fauré, 36, Pamiers (Ariège).
1919. ROQUEMAUREL (Le marquis Henri de), ✂. Quai d'Orsay, 47, Paris (VII^e), et château de la Rigale, par Ribérac.
1917. ROTON (Le comte Robert de), *, ✂. Rue Gay-Lussac, 28, Paris (V^e), et château de Berbiguières, par Saint-Cyprien.
1936. ROUCH (Raymond), négociant. Rue Beleyme, 4, Périgueux.
1917. ROUDEAU (Henri). Rue Fournier-Lacharmie, 35, Périgueux.
1931. ROUSSEAU (M.), ✂ A, médaille d'or du Dévouement, médecin-vétérinaire. Laforce.
1940. ROUSSEAU (Le D^r Pierre), ✂ A. Boulevard Maine-de-Biran, 22, Bergerac.

1936. ROUSSEAU-BROUILLET (M^{me} Félicie). Augignac (Dordogne).

1904. ROUX (Le chanoine Joseph), lauréat de l'Institut. Place de la Cité, 2, Périgueux.

1929. ROUX (L'abbé Paul), curé d'Agonac.

1935. ROUX (Louis), propriétaire. Agonac.

1935. ROUX (M^{me} Louis). Agonac.

1894. ROYÈRE (Le comte de), *, ̄, ancien officier de cavalerie. Château de Monsec, par Saint-Cyprien.

1938. RUFFRAY (Baron de), agent d'assurances. Rue du Bac, Périgueux.

1939. SABY (Le capitaine Edouard). Rue Antoine-Gadaud, 17, Périgueux.

1923. SACERDOTE (Achille). Avenue Marceau, 34, Paris (VIII^e).

1925. SAINT-AULAIRE (Le comte de), ancien ambassadeur. Avenue Rapp, 19, Paris (VII^e), et château de la Malartrie, par Sarlat.

1914. SAINT-EXUPÉRY (Le comte Ernest de). Château du Fraysse, par Terrasson.

1884. SAINT-MARTIN (L'abbé André), ̄, licencié en droit, vice-président honoraire de la Société d'Horticulture. Rue du Gymnase, 2, Périgueux.

1924. SAINT-MARTIN (Joseph), propriétaire, conseiller d'arrondissement, maire de Boulazac, par Périgueux.

1875. SAINT-SAUB (Le comte d'Arlot de), *, ̄ I, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, inspecteur de la Société française d'Archéologie. Château de la Valouze, par La Roche-Chalais, et cours Pasteur, 25, Bordeaux.

1914. SAINT-SERNIN (Le comte Fernand-Joseph de). Cours Tourny, 34, Périgueux.

1931. SARABEN (Julien), ̄ I, professeur de dessin au Lycée, directeur de l'École municipale de dessin. Boulevard du Petit-Change, 72, Périgueux.

1936. SCLAFERT (M^{me} Thérèse), *, agrégée de l'Université, docteur ès lettres. Boulevard Saint-Germain, 7, Paris (V^e), et Le Muguet, par Saint-Rabier (Dordogne).

1926. **SECONDAT** (Marcel), instituteur. Plazac.
1935. **SECRET** (Jean), A , professeur au Lycée. Rue Emile-Lafon, 5, Périgueux.
1935. **SEGALEN** (Pierre), agrégé des lettres, maître de conférences à la Faculté Royale des Lettres de l'Université Egyptienne. Giza-Le Caire (Egypte), et rue Bondon, 6, Brest.
1934. **SIBON** (Paul), A , capitaine de réserve, propriétaire. Rue Louis-Blanc, 41, Périgueux, et Plazac.
1917. **SIGALA** (L'abbé Jean), A , docteur en théologie, licencié en philosophie, ancien aumônier militaire, professeur de philosophie à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.
1938. **SORBÉ** (Pierre), pharmacien. Rue de la République, 30, Sarlat.
1918. **SOUILLAC** (L'abbé Pierre), chanoine d'Aix et de Périgueux, secrétaire à l'Evêché de Périgueux, et 10, place du Pontet, Sarlat.
1939. **SUDRET** (Georges), directeur d'Ecole. Saint-Laurent-des-Hommes.
1936. **TASTET** (M^{lle} Henriette), employée des Postes. Ribérac.
1905. **TAUZIAC** (Pierre), A , officier du Dragon d'Annam, conservateur du Musée des fouilles. Moncaret.
1935. **TESSIÈRES** (Le comte Albéric de), A , colonel de chasseurs à pied en retraite. Villa des Ombraies, Campréal, Bergerac.
1921. **TEYSSANDIER** (Le lieutenant-colonel Hippolyte), O A , docteur en droit, officier de Justice militaire en retraite. Plazac.
1926. **TILHET** (Joseph-Ludovic), professeur honoraire d'Ecole supérieure. Rue Beleyme, 3, Périgueux.
1937. **TOCHEPORT** (Le D^r), maire d'Excideuil.
1931. **TRASSAGNAC** (Le D^r Paul), O A , médecin général en retraite. Azerat.
1927. **TRÉNEUILH** (L'abbé Pierre), curé de Tursac, par les Eyzies-de-Tayac.
1926. **VALENTIN** (René), Saint-Privat-des-Prés.

1929. VANDIÈRE DE BELLUSSIÈRE (Le comte Jacques de).
Château de Bélussière, par Ladosse.
1938. VAUDOU (Gabriel), instituteur. Rue Mataguerre, 5,
Périgueux.
1938. VEISSIER (M^{lle}), directrice d'école honoraire. Boule-
vard du Petit-Change, 33, Périgueux.
1939. VERGNAUD (Marcel), professeur à l'École Profession-
nelle La Martinière. Chemin des Grandes-Terres, 59, Lyon V^e
(Rhône).
1922. VERGNIAUD. Bars, par Thenon.
1911. VERLIAC (Le D^r H.), agriculteur. Le Breuil-d'Ajat,
par Thenon.
1936. VÉSIGNIÉ (Louis), O , colonel d'artillerie en re-
traite, ancien président de la S. P. F. Rue du Général-Foy,
22, Paris (VIII^e), et Les Chavannes, Evian-les-Bains (Haute-
Savoie).
1939. VIDAL (M.), conservateur du Musée du Moustier,
par Les Eyzies-de-Tayac.
1927. VIGIER DE GASTON (Le D^r Paul), domaine de la Pour-
cale, près Bergerac.
1932. VIGNAL (Le D^r Edouard), . Allée de Tourny, 7,
Périgueux.
1930. VIGNÉRAS (Charles), directeur-gérant des Grands
Magasins du *Printemps*. Boulevard de Courcelles, 68, Paris
(XVII^e), et château de Vaure, par Cherveix-Cubas.
1932. VIGNERON (Jean), , docteur en droit, juge hono-
raire. Busserolles.
1933. VILLADARY (M^{me} Albert), bibliothécaire de la Biblio-
thèque de la ville. Cours Tourny, Périgueux.
1939. VILLARS (M^{lle} Alette de). Rue La Boétie, 6, Péri-
gueux.
1939. VILLARS (M^{me} Maurice de). Rue La Boétie, 6, Péri-
gueux.
1933. VILLATTE (Le D^r Paul), . Malemort (Corrèze).
1938. VILLEPELET (Paul), ingénieur en chef du Génie ma-
ritime. Rue de la Mairie, 15, Brest (Finistère).
1924. VINCENT (Jean), propriétaire. Saint-Privat-des-Prés.
1937. VINCENT (René), , , chevalier de l'Ordre de
Moniséraphon, architecte diplômé de l'Etat, S. A. D. A. D.
Rue Taillefer, 28, Périgueux.

MEMBRES ASSOCIÉS

1924. ALBERT (M^{lle} M.). Le Rivage l'Aubraic, par Les Sables-d'Olonne (Vendée).

AUX AMATEURS DE LIVRES (M. Marcel BLANCHETEAU). Bureau 423, faubourg Saint-Honoré, 56, Paris (VIII^e). (Abonnement.)

1924. AVEZOU (Robert), archiviste en chef. Rue des Archives, 4, Annecy (Haute-Savoie).

1940. BONNAIRE (E.), archiviste-paléographe. Les Fresnes, Vieille Route de Gomblox, Sallanches (Haute-Savoie), et Boulevard Bajon, 7, Poitiers (Vienne).

1922. CHAMPION (Edouard), libraire-éditeur. Quai Malaquais, 5, Paris (VI^e).

1940. COLLET (Géo-H.), directeur adjoint des Editions Delmas. Place Pierre-Laffitte, 2, Bordeaux.

1940. COOLS (Georges), sénateur. Avenue Brugmann, 537, Uccle, Brabant (Belgique).

1938. DAUVERGNE (Robert), professeur agrégé au Lycée Rollin. Rue Lagrange, 19, Paris (V^e).

1911. DUBOIS (L'abbé), ancien président et membre de la Société des Sciences et Arts d'Agen, curé d'Artigues, par Agen (Lot-et-Garonne).

1908. DU CHEYRON DU PAVILLON (Joseph), licencié en droit. Château de Wicardenne, par Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

1940. FROIDEVAUX (M.), architecte en chef des Monuments historiques. Rue du Cherche-Midi, 17, Paris (IV^e).

1926. GAVELLE (Emile),  I, chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau. La Hoquerie, par Barbazan (Hte-Garonne).

1911. HARVARD UNIVERSITY of Cambridge, près Boston (Etats-Unis). (Représentée par M. A. Picard, éditeur, Rue Bonaparte, 82, Paris (VI^e).

1895. LANAUZE-MOLINES (Le baron de). Château des Cer-
teaux, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

1940. LÉONAT (Léonce-Léon), O *, ☩. Rue Kléber, 56, Par-
thenay (Deux-Sèvres).

1930. MELLERIO (André), ☩ I, ☩, homme de lettres. Rue
Madame, 12, Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1905. MONTARDY (Jean de). Rue Piorry, 2, Poitiers
(Vienne).

1913. NOEL DU PAYRAT (Armand), officier de cavalerie.
Rue Franklin, 21, Paris (XVI^e).

1940. REYNIERS (Capitaine François). Rue de l'Orangerie, 8,
Versailles (Seine-et-Oise).

1929. RODERIE (Michel), propriétaire. Domaine de Saint-
Michel-du-Sud, par La Cekhira (Tunisie).

1917. TENANT DE LA TOUR (Le R. P. Geoffroy), *, ☩.,
ancien aumônier de la 24^e division et chanoine honoraire
de Limoges. Rue de Versailles, 42, Viroflay (Seine-et-Oise).

1924. VICTORIA AND ALBERT MUSEUM. South Kensington,
S. W. 7, Londres (Angleterre). (Abonnement.)

1938. YON (L'abbé Armand), docteur en philosophie,
licencié ès lettres. Rue Amherst, 1660, Montréal (Canada).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

AUBERT (Marcel), O *, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur adjoint du Musée du Louvre, professeur à l'École des Chartes et à l'École des Beaux-Arts, directeur de la Société française d'Archéologie. Cité Vaneau, 8, Paris (VII°).

BREUIL (L'abbé H.), ✚ I, docteur de l'Université de Cambridge, professeur au Collège de France, membre de l'Institut. Rue Demoures, 110, Paris (XVII°).

COURTEAULT (Paul), *, ✚ I, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Institut. Place Gambetta, 40, Bordeaux.

COUTIL (Léon), lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ✚ I, ancien président de la Société préhistorique française, membre correspondant d'un grand nombre de Sociétés savantes. Les Andelys (Eure).

CURZON (Henri PARENT DE), *, ✚ I, docteur ès lettres, conservateur honoraire aux Archives nationales. Rue Saint-Dominique, 7, Paris (VII°).

DESHOULIÈRES (François), *, directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie. Rue de la Tour, 49, Paris.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Ministère de l'Instruction publique.

- *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques.*
- *Bulletin et Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*
- *Bibliothèque de l'École des Chartes.*
- *Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne, à Paris, V°.*
- *Bibliothèque de la Commission des Monuments historiques, à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3, à Paris, 1^{er}.*

Bibliothèque Nationale (Dépôt légal), rue Richelieu, 58, Paris (II°).

- Allier *Société d'Emulation, des lettres, sciences et arts du Bourbonnais, à Moulins.*
- Aveyron *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, à Rodez.*
- Bouches-du-Rhône *Bibliothèque de l'Université d'Aix-en-Provence.*
- Charente. *Société historique et archéologique de la Charente, à Angoulême.*
- Charente-Inférieure *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Hôtel des Sociétés, à Saintes.*
- Corrèze. *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.*
- id. *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle.*
- Creuse. *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.*
- Eure-et-Loir *Société Dunoise, à Châteaudun.*
- Haute-Garonne *Bibliothèque de l'Université, rue du Taur, 56, à Toulouse.*
- id. *Société des Etudes du Comminges et Julien-Sacaze, 2, rue Thiers, Saint-Gaudens.*
- id. *Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, Toulouse.*

- Gironde. *Bibliothèque de la Faculté des Lettres, cours Pasteur, Bordeaux.*
 id. *Revue historique et archéologique de Libourne, M. J.-A. Garde, Saint-Denis-de-Pile (Gironde).*
 id. *Société archéologique de la Gironde, rue des Trois-Conils, 53, à Bordeaux.*
 id. *Société historique et archéologique de Saint-Emilion (Gironde).*
 id. *Union historique et archéologique du Sud-Ouest, place Gambetta, 40, Bordeaux.*
 Ille-et-Vilaine *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Palais des Musées, Rennes.*
 Indre-et-Loire *Société archéologique de Touraine. Place Anatole-France, 1, Tours (I.-et-L.).*
 Hérault. *Société archéologique de Montpellier.*
 Landes *Société de Borda, 27, avenue Gambetta, à Dax (Landes).*
 Loire *La Diana, Société historique et archéologique du Forez, Montbrison.*
 Loire-Inférieure. *Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, à Nantes.*
 Loiret. *Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.*
 id. *Société historique et archéologique du Gâtinais, rue Gay-Lussac, 38, à Paris, V^e.*
 Lot. *Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.*
 Lot-et-Garonne. *Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen.*
 Nièvre. *Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.*
 Saône-et-Loire. *Société Eduenne, Hôtel Rolin, à Autun.*
 Sarthe. *Société historique et archéologique du Maine, Maison dite de « la Reine Bérengère », Grande Rue, 11, Le Mans.*
 Seine. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au Palais de l'Institut, à Paris, IV^e.*
 id. *Société Nationale des Antiquaires de France, au Palais du Louvre, à Paris, I^{er}.*
 id. *Société française d'archéologie, Pavillon de Marsan, rue de Rivoli, 107, Paris, I^{er}.*
 id. *Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Michelet, 3, Paris (VI^e).*

- Seine** *Société du Folk-Lore français et du Folk-Lore colonial*,
[M. le professeur MAUNIER, Faculté de droit, place du Pan-
théon, 12, Paris (VI°)].
- Id.** *Société Préhistorique Française* (M. Ch. SCHLEICHER). Rue
de Verneuil, 9, Paris (VII°).
- Somme.** *Société des Antiquaires de la Picardie*, au Musée de Picar-
die, à Amiens.
- Tarn-et-Garonne** *Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, faubourg du
Moustier, 59, à Montauban.
- Vienn.** *Société des Antiquaires de l'Ouest*, rue des Grandes-Ecoles,
à Poitiers.
- Id.** *Revue Mabillon*, à Ligugé.
- Haute-Vienne.** *Société archéologique et historique du Limousin*, aux
Archives départementales, rue des Combes, à Limoges.
-

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Belgique.** *Académie royale d'archéologie de Belgique*, rue du Lion-
de-Flandre, 1, Anvers.
- Id.** *Société royale d'archéologie de Bruxelles*, rue Ravenstein,
11, à Bruxelles.
- Etats-Unis de
Amérique du Nord** *Smithsonian Institution*, à Washington.
- Suède.** *Académie des Antiquités*, à Stockholm.
- Pologne** *Musée Er. Majewski*, Varsovie.
-

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 5 décembre 1940.

Présidence de M. le chanoine J. ROUX
Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{me} Dupuy; M^{lle} Brisbout; MM. Aubisse, R. Benoît, le colonel Blondel, de Bovée, Brethé, Paul Cocula, Corneille, Ducongé, Elissèche, le Dr Lafon, L. Laval, J. Maubourguet, Montagut, Rives, le chanoine J. Roux, le capitaine Saby.

Sont excusés : MM. Ch. Aublant, Jouanel, le comte de Saint-Saud.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le Dr CHEYNIER a envoyé à notre bibliothèque deux études de préhistoire dont il est l'auteur : *Les lames à section triangulaire et les pièces à crêtes* (Le Mans, 1937); *Le Magdalénien primitif de Badegoule. Niveaux à raclettes* (Le Mans 1939). D'autre part, M. le chanoine Roux offre à nos archives les deux pièces concernant deux confréries et l'église des Récollets de Sarlat qui ont été analysées dans le *Bulletin* (1939, p. 547).

M. le PRÉSIDENT annonce que M. l'abbé Breuil donnera à Montignac, le jeudi 12 décembre, à 14 h. 30, une conférence

sur la grotte de Lascaux. Les membres de notre Société sont cordialement invités à y assister par nos confrères Montignacois. M. le Président, qui a visité récemment la grotte, tient à s'associer à tout ce qui en a déjà été dit. Pour en parler, aucun superlatif n'est déplacé.

M. le PRÉSIDENT a également visité, en compagnie de M. Paul Cocula, le pigeonnier de La Croix. On peut le dater du temps de Charles IX ou d'Henri III. Certes, l'intérieur déçoit quelque peu; les assises n'y sont point appareillées et il n'y a pas de voûte; mais l'extérieur a belle allure; il n'existe en Périgord aucune construction de cette nature qui ait si grand air.

La Société du Folklore Français, qui nous avait demandé nos livraisons de 1940, a bien voulu écrire ses remerciements à M. le Président. Le secrétaire à la propagande, M. Paul Fortier-Beaulieu, déclare, en particulier, dans sa lettre du 20 novembre : « Votre activité peut être citée en exemple à beaucoup de Sociétés scientifiques; permettez-nous de vous adresser nos bien vives félicitations ». Sans doute convient-il d'en reporter le principal mérite sur notre bienfaiteur, le Dr Testut, et sur ceux de nos collègues dont la collaboration fidèle nous a permis, malgré les circonstances, de donner leur pâture habituelle aux typographes, et d'être, semble-t-il, la seule revue dont aucun numéro, en 1940, n'ait subi un seul jour de retard.

Le Secrétaire général communique à l'assemblée les remerciements de M. Yves DUTHEIL, récemment élu membre titulaire. Il donne lecture ensuite d'une intéressante note du Dr L'HONNEUR sur les cloches de Monpazier, et d'un article de M. A. DUBUT sur les subsistances à Saint-Aulaye pendant la Révolution. Ces études seront publiées dans le *Bulletin*.

En son nom et au nom de M. du Cheyron de Beaumont, M. AUBISSE fait une communication sur des grottes jusqu'ici inexplorées, celles du Bancheraud, près du château de Mayac. Notre confrère nous apportera un article sur ce sujet dès qu'il aura pu tirer au clair certains points de détail.

M. Corneille a relevé dans le *Bulletin de la Société de Bordà* (1895, p. 145), un article sur un bloc de pierre informe qui se trouve sur une voie romaine, à peu de distance de Rion, au lieu dit Marcel. On l'appelle la *peyre guayante*.

Cette pierre, déclare notre confrère, considérée comme une hitte — simple borne —, était l'objet de la même légende que toutes celles que l'on remontre dans la région. Une fée, qui la portait sur sa tête, rencontre un voyageur.

— *Oun bas ?* lui demande celui-ci.

— *En t-a Dax.*

Et le voyageur, qui n'est autre que Dieu lui-même, d'ajouter.

— *Dis donc : Si Dieu plats !*

A quoi la fée répond :

— *Plats ou noun plats, peyre guayante qu'anira à Dax.*

Ce qu'entendant, Dieu ordonne à la fée de déposer la pierre. Depuis, le pont de Dax, que l'on construisait alors, est toujours resté imparfait : il y manque une pierre.

Cette hitte se trouvait à la distance normale de la précédente borne : environ 2.200 mètres. Elle fut débitée peu avant 1870 par le propriétaire pour servir à la construction d'un four, mais le pain n'a jamais pu y cuire.

D'après M. Lavergne, inspecteur de la Société Française d'archéologie, *guayante* pourrait dériver de *guay* ou *gay*, qui signifie *joie*. Et c'est ici l'occasion de se rappeler que les « *mont-joie* » étaient souvent des chapelles rustiques, parfois simples amas de pierres, placées le long des vieux chemins.

Or, tout cela est à rapprocher de la pierre qui se trouve sur la voie romaine de Périgueux à Saintes, près de Périgueux, au lieu dit Pierre Plantée, et dont nous a parlé le Dr Trassagnac (*Bulletin*, 1937, p. 119). Elle est à un carrefour, à 2.300 mètres environ de la borne milliaire du Toulon, actuellement déposée au Musée de Périgueux. La Pierre Plantée, comme celle de Rion, porte des marques et un trou; elle a donné lieu à une légende; elle a le don de porter bonheur : elle est *jobante*; un culte enfin lui est encore rendu.

A propos de la note de notre confrère M. le Général Cazalas sur Jean Corneille Agrippa, commandeur de Saint-Antoine et fils d'Henri, le célèbre médecin occultiste, qui a paru dans le dernier fascicule de notre *Bulletin* (p. 357), le Dr LAFON ne croit pas inutile de rappeler qu'un autre Agrippa, prénommé

Chrétien, également docteur en médecine, exerça son art à Périgueux au xvi^e siècle.

En 1894, M. Dujarric-Descombes releva, dans le *Catalogue des Actes de François I^{er}* (V., p. 119), que ce Chrétien Agrippa, né à Cologne, avait reçu des lettres de naturalité datées de Fontainebleau le 31 juillet 1546 (*Bulletin*, XXI, p. 344).

Notre médecin périgourdin paraît avoir été plus sédentaire que son homonyme l'occultiste; il est vrai qu'il n'avait probablement pas les mêmes raisons de fuir la justice des pays où il s'arrêtait. Il dut même jouir d'une certaine considération, car une pièce de la liasse B 51 de nos Archives départementales nous apprend que les juges présidiaux le commirent, avec deux apothicaires de la ville, Antoine Sirventon et Jean Filioul, pour examiner M^e Guillaume Mignot, curé de Bourrou, inculpé de vol et prisonnier, qui se prétendait malade.

Il était mort en 1568, car à cette date la cour du sénéchal cassait la saisie faite à la requête du procureur du roi sur ses biens et sa succession, en vertu du droit d'aubaine, comme n'étant pas né en France; le magistrat ignorait donc les lettres de naturalité de 1546. Comme conséquence, la cour octroyait main-levée à Anne-Albert et à Sibylle de Beauvais, héritières universelles de Chrétien Agrippa, pour jouir de ses biens comme de leur propre chose. Ces dames étaient vraisemblablement ses filles.

Comme Corneille Agrippa, Chrétien était né à Cologne; étaient-ils parents? On est en droit de le supposer; peut-être même étaient-ils frères. Mais rien ne permet de penser que le médecin périgourdin se soit livré à l'occultisme, au moins ouvertement.

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

M. Jean LAFON, Les Eyzies-de-Tayac, présenté par MM. Auguste Prévôt-Leygonie et le Commandant G. Prévôt-Leygonie;

Le D^r Pierre QUESNOY, licencié ès sciences, Le Cheylard, par Montignac, présenté par M^{lle} Négrier et M. Jean Maubourguet.

La séance est levée à 15 heures 40.

Le Secrétaire général,
Jean MAUBOURGUET.

Le Président,
Chanoine J. Roux.

Séance du jeudi 2 janvier 1941.

Présidence de M. le Chanoine J. ROUX,
Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, 18 rue du Plantier.

Sont présents : M^{me} Berthon; M^{lles} Marton et de Villars; MM. Aubisse, Ch. Aublant, R. Benoit, Brethé, Paul Cocula, Corneille, Ducongé, Fournier de Laurière, Jean Maubourguet, Jean-Claude Maubourguet, le D^r Quesnoy, Rives, le chanoine Roux, le capitaine Saby.

Sont excusés : M^{me} Deschamps; MM. Elissèche, Jouanel, l'abbé Paul Roux, le comte de Saint-Saud.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président a récemment appris le décès de M. BLANCHOU, survenu déjà depuis plusieurs mois; il a le regret de n'avoir pas pu saluer plus tôt la mémoire de notre regretté confrère.

M. le PRÉSIDENT annonce à l'assemblée le classement parmi les monuments préhistoriques du dolmen de Beauregard-Bassac. Le classement de l'ensemble des vestiges gallo-romains de Périgueux paraît très prochain. On nous laisse également espérer l'enlèvement des urinoirs qui deshonorent la Tour Mataguerre.

M. le Secrétaire-général a reçu des communications de MM. Franck Delage et A. Dubut.

M. Franck Delage nous transmet copie d'Un « *arrêt de la cour de Parlement [de Bordeaux] qui fait défenses de mettre le feu aux bois et landes, notamment dans la province du Péri-*

gord et pays appelé la Double, du 5 septembre 1778 ». Cet arrêt, accompagné de considérants fort détaillés, est un document capital pour l'histoire de la Double au XVIII^e siècle. Extrait des archives de la Haute-Vienne, série B, sénéchaussée de Saint-Yrieix, il vient s'ajouter aux textes déjà fort nombreux que M. Franck Delage a recueillis dans le même fonds et nous a transmis.

M. A. DUDUT nous envoie des notes sur *Les subsistances dans la commune de Tocane pendant deux années de la Révolution*. Il a voulu donner ici, non point tant un article en forme sur la question, qu'une sorte d'analyse, dans l'ordre chronologique, des textes de la municipalité de Tocane qui concernent les subsistances en l'an II et en l'an III. M. MAUBOURGUET regrette que notre confrère, qui a dépouillé, avec tant de patience et de minutie, tout ce qui a trait à la Révolution en Ribéracois, ne nous ait point donné une histoire d'ensemble de l'époque révolutionnaire dans le district de Ribérac; il craint que ce ne soit, de la part de M. Dubut, l'effet d'une excessive modestie.

Le D^r Paul VILLATTE a fait hommage à la Société d'un nouveau fascicule de son histoire du *Canton de Salignac*. Celui-ci, le cinquième dans l'ordre de la publication, est en réalité le premier, puisqu'il étudie la période qui s'étend jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans. A en croire l'auteur, il ne nous donnerait ici que le recueil des textes déjà connus par un petit nombre d'ouvrages; sa part serait « réduite au minimum ». Quand bien même cela serait vrai, le mérite ne serait pas mince d'avoir su rassembler des textes épars et de les avoir harmonieusement présentés; mais cela n'est pas exact: le livre de notre érudit confrère n'est pas la chose de plusieurs, c'est bien la sienne; et plutôt au Ciel que nous eussions sur chaque canton, pour l'époque féodale, l'équivalent du travail qu'il nous offre aujourd'hui.

En poursuivant le classement et l'inventaire des archives de notre Société, M. Jean MAUBOURGUET a trouvé deux pièces (Familles 19, n^o 83), d'où il résulte que, par acte du 10 octobre 1818, Anne de Saint-Astier, veuve de Bouilhac, agissant

comme unique héritière d'Anne-Ursule d'Abzac de la Douze, comtesse de Saint-Astier, vendit à Guillaume Franconi, pâtissier à Périgueux, une maison sise 10 rue Eguillerie, pour le prix de 10.000 francs, somme d'ailleurs largement dépassée par les inscriptions hypothécaires.

Le cadastre de Périgueux, dressé en 1830 d'après des documents de 1828, ne donne, rue Eguillerie, qu'une seule maison Franconi, celle qui porte actuellement le n° 17 et est plus connue sous le nom de maison Tenant. Il est donc à peu près certain que c'est cette même maison qui fut vendue en 1818.

M. Charles AUBLANT fait une communication concernant le bourreau de Périgueux. Il s'agit surtout des droits que ce personnage était autorisé à percevoir sur les marchandises qui entraient dans la ville, les jours de foire ou de marché, par la porte du Pont.

M. FOURNIER DE LAURIÈRE a découvert, dans les archives de l'Hôtel-de-Ville, deux plans qui paraissent intéressants pour l'histoire locale. Le premier, de 1807, montre que la place de la Concorde, située devant la mairie actuelle, était entourée de murs et plantée d'arbres. Le second, de 1815, prouve que la rue Tourville s'appelait alors rue de la Bassine, et la place du Gras, place de la Terrasse.

M. CORNEILLE a fait un travail considérable sur les Lamarthonie et la construction du château de Puyguilhem (près de Villars). Il en communique à l'assemblée la première moitié.

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

M^{lle} Renée DESBARATS, 2 *bis* rue du Clos-Chassaing, présentée par MM. Ribes et Ronteix;

M^{lles} Alice et Emma MILLET-LACOMBE, 8 rue Maleville, Périgueux, présentées par MM. le chanoine Roux et Georges Rocal;

M^{lle} Charlotte MARTINOT-PÉCHÉRAS, 2 place de la Cité, Périgueux, présentée par MM. le chanoine Roux et le D^r Jean Durieux;

M. Elie BARBY, instituteur, rue de Campniac, Périgueux,
présenté par MM. Aubisse et Vaudou;

M. André PUVIEUX, ingénieur du service vicinal, 94 rue
Gambetta, Périgueux, présenté par MM. Aubisse et Corneille.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,
Jean MAUBOURGUET.

Le Président :
Chanoine J. ROUX.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

A L'EXPLORATION CAMPANAIRE DU PÉRIGORD

La collaboration de deux érudits de notre Société, M. le chanoine Brugière et M. Joseph Berthelé, archiviste-paléographe, a doté le Périgord d'un monument campanographique dont bien des provinces peuvent être jalouses. Quand on a terminé la lecture des six cent cinquante pages de l'Exploration Campanaire ¹, il semble que tout a été dit, et cependant, en savants dignes de ce titre, les auteurs font des réserves; ils savent que, quelle que soit la conscience apportée à une œuvre, il n'est jamais permis de prétendre avoir épuisé son sujet.

C'est surtout dans les minutes anciennes des notaires de jadis que le hasard, ce dieu des chercheurs, conduit aux trouvailles les plus variées concernant les usages, la vie sociale, les généalogies, les seigneuries, la connaissance des lieux dits, etc... Mais leur prospection exige des conditions spéciales : d'une part une assiduité jamais découragée, d'autre part un notaire d'une amabilité à toute épreuve.

Le dépouillement des minutes conservées en l'étude de maître Hivonnait, notaire à Saint-Cyprien, permet d'apporter aujourd'hui un petit complément à l'histoire des cloches en Périgord.

I — LES PÉCHARRY

Dans la longue liste des fondeurs ayant travaillé pour le Périgord, l'Exploration Campanaire n'en cite que six établis dans la province, sans que l'origine autochtone soit prouvée pour chacun d'eux.

(1) *Exploration Campanaire du Périgord*, publiée par la Société historique et archéologique du Périgord, imprimerie de la Dordogne, Périgueux, in-8°, 1907.

Or, la paroisse de Tayac possédait, au début du XVIII^e siècle, Antoine Pécharry (1678-1758), d'abord mouleur de pots, puis fondeur de cloches. L'Exploration lui reconnaît ¹ les cloches de Saint-Léon-sur-l'Isle (1721), la grosse cloche du chapitre de Sarlat (1735) et celles du couvent des Récollets (1738). Elle le dit, d'après les registres paroissiaux, avoir été marié à Jeanne Bouissière et borne là ses renseignements.

Mais, le 24 mai 1753, à Tayac, Tardieu, notaire royal à Saint-Cyprien ², dresse un acte de partage où comparait Antoine Pécharry, fondeur de cloches, *Jeanne Boissel*, sa femme, et Bertrand Pécharry, son fils. Bertrand est dit marié à Jeanne Vautrot, de la paroisse de Saint-Vincent-de-Cosse, par contrat du 8 décembre 1745, devant le même Tardieu. Il est très possible que Jeanne Boissel fût une seconde épouse d'Antoine, car, en raison de ce partage, « lecture lui fut donnée du contrat de mariage du dit Bertrand », probablement issu du premier mariage.

Antoine Pécharry mourut le 14 mai 1758 ³. Quelques mois après, au château de Tayac, le 26 octobre, Bertrand Pécharry fait devant M^e Meyre, notaire royal à Saint-Cyprien, avec messire Jean de Calvimont, chevalier, coseigneur de Tayac et de Malbec, l'échange d'une terre labourable, sise au port de Laugerie, de la fondalité de M. de Calvimont, et reçoit en compensation une autre terre, aux Boulades, relevant de d^{lle} Isabeau de Beynac, d^{lle} de Tayac, épouse de messire David de la Borie, chevalier, seigneur de Campagne. Les deux coseigneurs régularisaient ainsi leur mouvance respective.

Dans cet acte, Bertrand est qualifié « maître fondeur de clauches, habitant au présent bourg ». C'est donc qu'il avait toujours participé à l'industrie de son père — il dut même le suppléer dans ses dernières années, car Antoine mourut âgé de quatre-vingts ans —, mais il ne prit son titre de maître

(1) *Loc. cit.*, p. 544-545.

(2) Tous les actes cités dans ces Notes sont des minutes conservées en l'étude de M^e Hivonnait,

(3) Registres paroissiaux de Tayac.

fondeur qu'après sa mort. Son instruction devait être sommaire, il ne signe pas l'acte, « pour ne scavoir, ainsi qu'il l'a déclaré. »

L'année suivante, le 5 décembre 1759, à Saint-Cyprien, devant M^e Grafeille, notaire royal, Bertrand Pécharry, maître fondeur, donne quittance à François Gorsse, bourgeois, syndic de fabrique de la paroisse de Bézenac.

Le 2 novembre, devant le même notaire¹, contrat avait été passé pour la refonte de la cloche. Pécharry s'engageait « à rendre la cloche du même poids que quand il la descendit du clocher, et que s'il manquait du poids, il le payerait. » Le prix fait était de cent soixante livres.

On fait une pesée, l'opération terminée : « il s'en est trouvé à dire de vingt livres du poids » et « les parties ont réglé ce déchet à vingt livres » d'argent. Le fondeur avait, suivant l'usage, touché une provision de soixante-six livres, il reçoit soixante-quatorze livres et se déclare pleinement payé, abandonnant vingt livres, prix du déchet, suivant les conventions. Guillaume Boissel, charpentier, de Saint-Cyprien, signe comme témoin.

Antoine Pécharry ne fut donc pas le seul de son nom à exercer son art ; il fut continué par son fils, Bertrand, à qui on doit attribuer avec certitude la cloche de Bézenac.

Mais les archives de l'étude révèlent un troisième Pécharry, maître fondeur, qui exerça son industrie en même temps qu'Antoine.

Aujourd'hui, vingt deuxième du mois de may mil sept cens quarante, au devant la grande porte de l'église paroissiale de Lussac, à l'office de vespres, les habitans et la majeure et plus saine partie d'ycelle estans assemblés pour délibérer des affaires de la communauté avec M^e M^e Geraud de la Caze, prestre, docteur en théologie et curé d'ycelle, ledit sieur Curé et François Tardieu, sindic fabriçien de ladite église, ont représenté que depuis quelque temps la cloche de ladite église est cassée et ne peut plus aucunement servir et que dans la nécessité pressante ou lon se trouve de la faire refondre ils ont appelé Jean Pécharry, dit Barbarie, m^e fondeur de

(1) Cet acte n'a pas été retrouvé, mais la quittance en contient l'analyse.

cloche, pour la refondre et en faire une toute nœufve. Lequel, après avoir veu et visité ladite cloche et conféré avec les principaux habitans, de messire François-Louis de Saintours, escuyer, seigneur de Beler, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et panssionaire du Roy, de Jean Glanc, clerc, de François La Mothe, de Jean La Mothe, de Pierre Carbonier, et de Pierre Bernard, tous laboureurs icy présens, sur la dépance qu'il en couteroit pour cette refonte et augmanter ladite cloche jusques au pois d'un quintal pois de marc, ont convenu sous le bon plaisir de monseigneur Lintendant qu'il en couteroit la somme de cent livres pour ladite refonte et pour l'augmation (*sic*) du métal et remettre la mesme cloche en bon état en la place. Laquelle somme ils seroient en volonté de donner sy monseigneur Lintendant a la bonté de le leur permettre et d'imposer ladite somme sur tous les habitans taliabes de ladite paroisse et non taliabes et autres externes qui ont des fonds dans ladite paroisse, de quelle qualitté et condition qu'ils soient, exant et non exant de talies et autres impositions. Sur quoy lesdits habitans icy assemblés, après avoir conféré ensemble tant pour eux que pour les absants, ont unanimement conveneu et demeuré dacord de la nécessité indispensable de faire faire la refonte de ladite cloche, même que le pris fait qu'ils en ont fait avec ledit M^e Barbarie, fondeur de cloche, paroît évidemment raisonnable, mais que ladite paroisse est hors destat de fournir à cette dépance sy tous les propriétaires des fonds ny contribuent. Sest pourquoy il a esté délibéré dune commune voix François Tardieu, sindic fabricien de ladite paroisse, présentera requette à monseigneur Lintendant et le suppliera de permettre d'imposer ladite somme de cent livres pour fournir aux frais de ladite refonte; dans laquelle imposition seront compris tant les manens et habitans de ladite paroisse que les externes de quelque qualitté et conditions qu'ils soient, cotizés ou non cotizés dans les roles des taillies, de quelque qualitté et conditions qu'ils soient, privilégiés ou non privilégiés. Laquelle somme sera répartie par les sindics de taillies et par eux remise au sindic fabricien pour payer l'entrepreneur et ainsy et en la manière qu'ils ont convenu, pacte par pacte, promettant de le relever indempne de tous les frais et dépens qu'il pouroit faire ou souffrir, même de luy fournir par avance somme suffisante pour toutes les dépenses et frais qu'il sera obligé de faire jusques à la perfection de l'ouvrage. De quoy et de tout ce dessus les dits habitans mont requis acte que leur ay concédé; en présence de Andrieu Labeillie, clerc, habitant du village de Gouffart, paroisse de Plazat, et de Guillion Boissel, aussy clerc, habitant du village de Reignac, parroisse de Saint-Cyprien, qui ont signé avec lesdits sieurs

de la Caze, curé, Tardieu, syndic fabricant, de M. de Saintours de Beller, et Jean Glène, et non les autres susnommés pour ne scavoir, de ce requis par moy.

(Signé) : LACAZE, prêtre, curé; LAGARDE DE TARDIEU, sains
fabrisiens; SAINTOURS DE BELLER; GLÈNES;
BOUESSEL; TARDIEU, not. roy.

Contrôlé à Sarlat le 31 mai 1740.

Là encore, la signature du maître-fondeur est absente
« pour ne scavoir ».

La paroisse où habitait Jean Pécharry n'est pas mentionnée, mais les gens de Lussac pensèrent tout naturellement aux fondeurs les plus voisins, ceux de Tayac, paroisse limitrophe. Ce surnom, si singulier pour un fondeur d'harmonie, est à lui seul une indication; le lieu dit Barbarie figure encore sur la carte d'Etat-Major et est situé à quelque quinze cents mètres à l'ouest du bourg des Eyzies. Il y avait donc à Tayac une petite dynastie de Pécharry, maîtres fondeurs. Rien n'indique le degré de leur parenté, qui paraît cependant évidente; peut-être la présence d'un Boissel comme témoin au contrat de Lussac en est-elle une preuve.

Le contrat fut-il exécuté? On aimerait en avoir la certitude. La paroisse de Lussac fut plus tard réunie à celle de Saint-Cyprien pour ne faire qu'une seule commune; les registres paroissiaux sont conservés à la mairie de Saint-Cyprien, mais ils présentent de graves lacunes et il n'a pas été possible de retrouver le « baptistère » de la cloche. On enterre encore au cimetière de Lussac, autour de ce qui reste de l'église : un clocher, muni de sa cloche, peut-être celle de Jean Pécharry.

II — SAINT-CYPRIEN

L'Exploration Campanaire n'indique pour Saint-Cyprien que les cloches actuelles fondues en 1850 et 1851.

Les minutes de M^e Meyre, notaire royal à Saint-Cyprien, contiennent un contrat sous seings privés de la refonte de la

grosse cloche en 1788. Cette pièce doit être ici reproduite en entier car elle présente des dérogations aux usages généralement suivis.

Du 15 juin 1788.

Entre nous, principaux habitants de la ville et juridiction de Saint-Cyprien, voulant prendre des moyens pour la refonte de la grande cloche de ladite ville et paroisse, et en vertu de la requête que nous avons présenté à monseigneur l'intendant à ce sujet,

et moy, Nicolas Martin, de la paroisse de Breuvrane, diocèse de Langre en Champagne, fondeur de cloches, somme convenû ce qui suit :

Savoir que moy, Nicolas Martin, m'oblige et m'engage de refondre la grosse cloche de ladite paroisse, de la rendre sonore, faite et parfaite, et de la remettre en son lieu et place et de la garantir pendant un an.

Et nous, principaux habitants, nous engageons de payer audit Nicolas Martin pour son travail la somme de deux cent livres, de luy fournir le bois, la brique nécessaire et les ouvriers et ustansille pour descendre et remonter laditte cloche.

Et convenû que nous ne serons obligé de payer laditte somme de deux cent livres que trois mois après que laditte cloche aura été agréer.

En noutre, ledit Nicolas Martin a remis pour caution de ses engagements un mandat de cent vingt livres sur la paroisse de Sainte-Foy-de-Longua, avec autre de quatre cent soixante douze livres dix sols sur la paroisse de Saint-Martin-de-Combe, lesquels mandats ont été remis entre les mains de sieur Jean Lacroix, bourgeois de la présente ville, et seront rendu audit Nicolas Martin après que laditte cloche sera et aura été remise en son lieu et place, laquelle sera agrée.

Fait double entre nous à Saint-Cyprien le 15 juin 1788.

(Suivent 49 signatures, plus celle du fondeur qui signa
N. MARTIN, fondeur).

Contrôlé au Bugue le 22 juin 1788.

Reçu quarante cinq sols compris les dix sols pour livre.

Le fondeur appartient à la nombreuse famille des Martin, du Bassigny. *L'Exploration Campanaire* donne sur Nicolas quelques notes biographiques¹; elle lui reconnaît plusieurs cloches fondues en société avec son frère Jean-Baptiste, et

(1) *Loc. cit.*, p. 520-521.

celle de Meyral coulée par Nicolas, opérant seul. On doit lui en restituer plusieurs autres.

Le contrat n'accorde pas les provisions habituelles, il fixe le paiement total, en une fois, trois mois après que la cloche aura été agrée. Bien mieux, — et c'est jusqu'ici le seul exemple connu — le fondeur verse en caution deux mandats faisant près du triple du prix convenu.

Il est tout naturel de penser que ces mandats sur des paroisses entre les mains du maître fondeur représentent le prix de travaux antérieurement exécutés. Sainte-Foy-de-Longas confirme pleinement cette supposition et l'*Exploration*¹ signale une cloche refondue par Martin (sans indiquer le prénom) en 1787. Le mandat de 472 livres correspond sans doute au prix de fonte d'une ou plusieurs cloches pour Saint-Martin-des-Combes. Ici, la vérification est malaisée; cette paroisse semble avoir échappé aux explorateurs, son nom n'est cité nulle part. Peut-être trouverait-on un acte de *baptême* dans les registres paroissiaux aux Archives Départementales. Toutes ces cloches sont de l'œuvre de Nicolas Martin.

Le 22 juin 1788, le notaire Meyre établit le procès-verbal de la « délibération prise par les habitants de Saint-Cyprien aux fins de faire refondre la grande cloche de la paroisse. » Quatre-vingt-cinq habitants « composant la plus saine et majeure partie de la population » se réunissent à la salle du chapitre du prieuré; pleins pouvoirs sont donnés au s^r Jean Lacroix, bourgeois, syndic, pour augmenter le poids de la cloche à concurrence de 200 livres. Les délibérants et le curé « protestent contre toutes autres délibérations à ce contraire, se réservant, le s^r curé, d'en pourvoir, ainsi qu'il avisera, de ce que, par voie de fait et au son du tambour, à l'issue de la messe, certaines personnes ont entrepris de détourner les habitants de se trouver à la présente assemblée et délibération. » Suivent quarante signatures.

On relève au dos de l'acte cette note importante : « Ladite cloche et la plus petite du chapitre ont été coulées le samedi

(1) *Loc. cit.*, p. 283. On connaît donc le prix de cette refonte : 420 livres.

matin 28 et le lendemain 29, jour de saint Pierre. M^r l'évêque de Sarlat en fit la bénédiction. »

Nicolas Martin aurait donc fondu deux cloches de la même coulée. On ne trouve nulle part ailleurs trace de cette petite cloche du chapitre : les registres paroissiaux ¹ n'en parlent pas plus que le contrat.

« Le vingt neuf de juin 1788 a été bénie par M^{er} Joseph-Luc Anne ², évêque de Sarlat, la grosse cloche de Saint-Cyprien. M^r le Prieur de Saint-Cyprien ³ a été parrain et marraine madame la comtesse de Beaumont ⁴. M^r de Cerval, syndic fabricien. »

On doit remarquer la rapidité d'exécution réalisée par Nicolas Martin : le 22 juin le contrat est ratifié, le 28 la cloche est coulée. Cinq jours pour opérer la descente du clocher, construire le moule, faire la fusion du métal et la nouvelle coulée !

Quelle fut la destinée de cette cloche aujourd'hui disparue ? Fut-elle refondue en 1850 ? ou, victime du décret de 1793, vint-elle, cinq ans après sa naissance, échouer à la fonderie de Montauban pour être transformée en canon ?

Comte R. de ROTON.

(1) Archives Municipales de Saint-Cyprien.

(2) Joseph-Anne-Luc de Ponte d'Albaret.

(3) Le chanoine Joseph Prunis, augustin de Chancelade, prieur royal.

(4) Marie-Jacquette de Biran d'Armagnac de Gohas, épouse de Louis, comte de Beaumont et de la Roque, maréchal de camp ez armées du Roi, commandant pour S. M. la province de Périgord.

DISSENTIMENTS ENTRE DOMME ET CÉNAC

DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

Tous les touristes connaissent la situation respective de Domme et de Cénac.

Au pied et à l'ouest de l'altière bastide de Domme, au bord des ruisselets qui se déversent dans la Dordogne toute proche, Cénac étale ses gracieux contours, et, d'autre part, se soudant à Cénac, mais escaladant déjà les plus bas contreforts de Domme, se trouvent d'anciennes maisons dites de Domme-Vieille. Domme et Cénac ont toujours rivalisé, ainsi qu'il convenait à des bourgades voisines, si dissemblables, l'une citadelle redoutable vouée à la vie guerrière et de hiérarchie prééminente, l'autre calmement posée dans un site doux et tranquille.

Le texte ci-après témoigne de ces difficultés, que Cénac ne craignait point de susciter à sa hautaine voisine. Ce document est une minute non signée; mais le raisonnement conduit à l'attribuer à un consul de Domme de la fin du XVIII^e siècle, soit Sarlat, soit Mercier. En effet, la vieille demeure où il a été trouvé, bâtie par un chanoine Sarlat, est restée toujours dans la même famille, d'oncle à neveu, de père en fils ou en gendre; elle était habitée vers cette époque par un Sarlat, puis par un Mercier, et Sarlat et Mercier ont occupé vers ce moment le siège de consul. Au surplus, qu'il s'agisse d'un Sarlat ou d'un Mercier, la plume paraît alerte et les intérêts de Domme entre bonnes mains.

Voici le texte :

*Mémoire pour la Communauté de Domme contre les syndics et manants
du bourg de Cénac*

La communauté de Domme a été surprise de voir les Syndics et habitans de Cénac se prévaloir d'une prétendue transaction passée en 1707 pour prétendre au tiers des revenus du péage de la commu-

nauté de Domme. Mais la surprise a été encore plus grande lorsqu'elle a vu que les habitans de Cénac portaient l'ignorance ou l'effronterie jusques à prétendre que leur bourg avait été de tout temps (la plus ancienne ?) des deux communautés. Cette allégation a paru si choquante à tous nos habitans que nous commencerons notre mémoire par réfuter cette imposture. Il est vray, comme dit le syndic de Cénac, que le Roy acheta en 1280 le Mont de Domme pour en faire une forteresse contre les Anglais et pour y construire une ville. Ce fut dès lors, ou du moins en 1283, que Philippe le Hardi leur accorda ces privilèges qui ont été confirmés par tous nos roys jusqu'à ce jour et étendit leur juridiction jusqu'à Gaulezac, Aliac, Monfort, Vitrac, Berbiguière, Ciorac, Campagnac, Bougie, Florimont-Gamiès, Saint-Martial, avec les dépendances de ces lieux, ce qui fait une juridiction de près 12 à 15 lieues de circuit. Philippe le Valois, en 1348, confirma les mêmes privilèges, exempta tous ses habitans de tout subsides et de payer aucune finance pour le droit de franche. Jamais, dans aucun de ces privilèges que les habitans de la ville de Domme avaient mérités par leur attachement aux intérêts de la Couronne, il n'est fait mention de Domme-Vieille ny de Cénac¹.

C'était dans la ville de Domme, et non à Domme-Vieille ny à Cénac qu'étoit le Ballif, la monnoye et le Sénéchal.

Depuis la fondation de la ville jusqu'en 1448, on ne voit plus quel rôle joua dans notre histoire le bourg de Domme-Vieille et de Cénac. Nous savons seulement que Bertrand d'Abzac, seigneur et propriétaire de cette paroisse, fut accusé et convaincu de trahison devers le Roy et qu'en conséquence de ce délit ce seigneur fut condamné à mort et cette châtellenie confisquée en faveur du Roy. Jusques lors, comme nous l'avons déjà dit, il ne paroît aucun privilège en faveur des habitans de Cénac; ils n'ont, depuis, rendu aucuns services ny aux princes ny à l'Etat, aussy ne scauroient-ils produire aucun titre ny privilège que nos roys leur ayent accordés depuis ce temps-là, qu'autant qu'ils ont été unis aux habitans de Domme. Cénac est si peu le chef-lieu qu'il n'y a point d'officiers municipaux et que leurs syndics, qui quelquefois s'avisent de prendre le titre de consul, ne sont, dans le fait, que des collecteurs de taille ! Comment d'ailleurs s'imaginer qu'un bourg fut le chef d'une ville.

La Communauté de Domme a bien voulu, à la vérité, mettre cette

(1) Le dénombrement de 1672 et de 1717, le premier par M. Maleville et le second par M. Taillefer, syndic de la ville, au nom des habitans de Domme et de Cénac.

dernière sous ses ailes et la soutenir dans le besoin malgré toutes ses tracasseries, et cette même paroisse de Cénac ne peut jouir d'aucun privilège qu'autant qu'elle demeure soumise et attachée à celle de Domme. Que les habitans de Domme-Vieille interrogent les anciens et qu'ils fouillent dans leurs titres s'ils en ont, et ils seront convaincus de l'extrême loyauté de notre exposé.

Après avoir détruit l'injuste prétention dans laquelle paraissent se nourrir les habitans de Cénac de leur droit de primauté sur la ville de Domme et leur avoir démontré la prééminence de la communauté de Domme au-dessus de celle de Domme-Vieille et de Cénac, nous allons faire voir la nullité de la transaction de 1707 sur laquelle ils demandent le tiers des revenus de la ville de Domme.

Cette transaction n'est revêtue d'aucune formalité requise en pareils actes. Elle n'est point contrerollée; elle n'a pas point été homologuée ny par le conseil, ni par M^{sr} l'intendant; 3^o elle n'est point passée à l'hôtel de ville, lieu ordinaire où se passent toutes les délibérations de la communauté; 4^o elle ne s'est point trouvée à notre greffe; 5^o elle n'est tracée ny par notaire, ny par le greffier de la ville; jamais, depuis le tems de cette transaction, les habitans de Cénac n'ont rien demandé du péage; 6^o ces contrats de ferme, depuis et avant cette transaction, ont été passés au nom et profit de la ville; 7^o il y a prescription; 8^o s'il l'on dit que, la communauté de Cénac étant mineure, il ne peut y avoir prescription, on répond que, la communauté de Domme étant mineure aussy, elle peut revenir sur un acte qui la laize et qui n'est point revêtu des formalités ordinaires; 9^o l'arrêt du Conseil de 1758, qui rétablit les péages en faveur des habitans de Domme, ne parle point de ceux de Domme-Vieille : ils n'y avaient aucun droit, aussy ny prétendirent de rien avant cet arrêt; le péage est confirmé aux habitans de Domme pour entretenir et réparer les chemins de leur juridiction, et c'est pour empêcher les habitans de Domme de remettre les chemins qui sont utiles à la ville et faubourgs que les habitans de Domme-Vieille voudraient enlever une partie du péage; 10^o les habitans de Domme sont encore obligés sur les revenus de leur péage d'entretenir et de réparer le lit de la rivière de Dordogne et ceux de Cénac n'ont aucune juridiction sur laditte rivière. Les habitans de Domme-Vieille ne sont point, non plus, dans l'obligation de réparer les fontaines publiques, puisque celle dont ils se servent est dans la juridiction de la ville de Domme.

Les observations que nous venons de faire marquent assés que leur demande n'a d'autre fondement que l'injustice, d'autre mobile qu'une inquiétude et une haine marquée contre les habitans de Domme, leurs

bienfaiteurs. Nous avons une preuve toute récente de cette haine que nous mettrons sous les yeux de Sa Grandeur si la communauté de Cénac nous force à le faire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les habitans de Domme-Vieille ont exercé leurs tracasseries contre les habitans de Domme. Dès 1290, les habitans de Cénac ou de Domme-Vieille intentèrent un procès à ceux de la ville de Domme au sujet de la forêt de Born, que ceux-cy gagnèrent et dont ils ont joui depuis paisiblement.

Les habitans de Domme ont de tout temps joui tranquillement du droit de péage sur la rivière de Dordogne et si, en 1664, M^r de Cœuvres, en qualité de seigneur de Cénac, voulut, comme les habitans de Cénac le font à présent, partager le droit de ce même péage, il en fut bientôt débouté, et depuis, ny lui ni ses successeurs n'ont osé les inquiéter dans leur jouissance. Ce fut Guibert de Domme, seigneur de la châtellenie de Domme-Vieille et Cénac, qui, dès l'an 1385, donna aux consuls et habitans de la ville de Domme tous les droits qu'il avait sur la rivière de Dordogne et que ses prédécesseurs s'étaient expressément réservés lors de la vente faite au Roy du Mont de Domme en 1280.

Tant de preuves réunies devraient convaincre les syndics de Cénac de la nullité de cette prétendue transaction ; mais eût-elle été passée avec toutes les formalités qu'on peut exiger d'un acte de cette importance, ne serait-on pas encore en droit d'en révoquer en doute la validité, vu les clauses singulières qui sont portées dans le papier ? Comment, en effet, s'imaginer que des chefs d'une communauté puissent consentir à des conditions qui sont purement onéreuses à la leur et entièrement à l'avantage de la partie qui contracte. On voit, en effet, que, d'un côté, les habitans de Domme consentiraient à faire part d'un revenu qu'ils ont déjà et de profits qu'ils sont encore en droit d'attendre, dans l'espérance chimérique de partager les revenus d'une communauté qui n'en eût jamais et chez laquelle on ne vit jamais aucun titre qui donne espérance d'en avoir.

Il y a plus : les habitans de Cénac, sans titre, ni droits, ni privilèges, se seraient trouvés, dès l'instant de la transaction, en possession d'un revenu entièrement assuré, sans être obligés de supporter aucune charge, dans le tems que la communauté de Domme, véritable propriétaire de ces revenus, n'en aurait, pour ainsi dire, qu'une jouissance précaire et n'en aurait pas même assez pour subvenir aux charges onéreuses qu'entraînent nécessairement après elle l'administration de la..., l'entretien de ses routes et la réparation de ses fontaines.

Est-il de la justice qu'un des contractans ne donne rien, ne puisse

rien donner et exige beaucoup de la part de celui qui contracte avec lui ? Nous le répétons encore : quand il serait vray que les princypaux habitans de Domme auraient passé un acte de cette espèce, la communauté, toujours mineure, n'est-elle pas en droit de revenir contre un acte qu'elle ne peut être censée avoir jamais approuvé ?

Que les habitans de Cénac examinent enfin si, dans le procès que les habitans de Domme ont soutenu contre l'évêque de Sarlat au Parlement de Bordeaux et au Conseil pour soutenir les intérêts de Sa Majesté, qu'ils voient dis-je, s'ils ont contribué en rien pour les dépenses extraordinaires que la communauté de Domme a été obligée de faire pour soutenir un procès aussi long et aussi couteux, qu'ils voyent enfin si dans l'arrêt définitif de cette affaire qui... au Conseil de 1738, il est jamais fait mention des titres et privilèges de Cénac, quoyque tous les titres et privilèges de la ville de Domme aient été cités et confirmés par le même arrêt. Ils y trouveront, à la vérité, qu'ils sont, comme les habitans de Domme, sous la mouvance (?) de Sa Majesté; qu'ils ont dû, en conséquence, luy en prêter foy et hommage, mais jamais que le Roy leur ait accordé un privilège particulier qu'autant que les habitans de Domme ont intercédé pour eux; d'où les différens placets ou requettes qu'ils ont présentés à Sa Majesté.

Qu'ils fassent encore attention qu'une grande partie de la paroisse de Cénac est dans la juridiction de Domme et que, peut-être, ce n'est-il qu'à cette partie de paroisse qu'à la rigueur les privilèges obtenus pouvaient s'étendre.

Telle est la riposte du consul de Domme aux prétentions exorbitantes de Domme basse. Quel fut le résultat ? A qui resta le droit de péage ? Quelle qu'ait été la fin, la partie succombante eut bientôt de quoi se consoler puisque les péages allaient être supprimés ou transformés...

Intendant-Général CHAYROU.

LA RESTAURATION RELIGIEUSE SOUS BONAPARTE
EN DORDOGNE

(Suite)

Chapitre troisième

RÉORGANISATION DES PAROISSES

Dès août 1802, l'évêque et le préfet Rivet, dans une compréhension et une confiance complètes, travaillent au rétablissement des paroisses et se communiquent l'un à l'autre les renseignements recueillis. Et d'abord il s'agit de se mettre d'accord sur les personnes. La désignation des ecclésiastiques à choisir paraît plus essentielle au préfet « au moment actuel que la circonscription des services des succursales; la tranquillité de mon département y est attachée, déclare Rivet à Portalis; plus le rétablissement a causé d'enthousiasme, plus son organisation exige de soins de M. l'Evêque¹ ». Le préfet ne s'inquiètera donc pas, en ces jours, de l'attitude des ecclésiastiques à l'égard de la Constitution civile du clergé, mais de la dignité de leur vie. « Les prêtres qui, précise-t-il à Fouché, en se soumettant aux lois, ont respecté leur caractère, ont donné l'exemple d'une bonne conduite et maintenu l'harmonie dans leur commune, conservent l'assentiment général; ceux qui, dans les deux extrêmes, ont voulu faire dépendre la tranquillité publique de leur sort, n'ont pour eux qu'un petit nombre de complices² ». Et de crainte que l'évêque ne témoigne pour les jureurs une préférence déjà reconnue, il le met en garde : « Fussiez-vous pour les inser-

(1) *Arch. de la Dord.*, K 713. Lettre du préfet à Portalis du 22 fructidor X (9-9-1802).

(2) *Arch. de la Dord.*, K 713. Lettre du préfet à la Police générale du 23 floréal X (18-5-1802).

mentés, toutes choses égales d'ailleurs, les amis du gouvernement ne pourraient que s'en féliciter ! Mais les opinions ne tiennent pas toujours lieu de mœurs. Or, les mœurs sont d'abord à considérer ; viennent ensuite les opinions toujours plus difficiles à connaître, mais aussi d'une conséquence moins dangereuse pour un gouvernement qui n'a plus besoin de penser à lui-même, mais au bonheur du peuple. Toutes les fois que j'ai trouvé les vertus unies aux principes nouveaux, je me suis écrié : Voilà l'homme ³ ». Les notes administratives sur les candidats de pleuvoir sur le bureau de l'évêque, pour que satisfaction soit accordée aux hommes politiques les plus influents du département. En voici deux rédigées par Manière, sous-préfet de Sarlat. Il est le gendre de Jacques de Maleville et, de ce chef, partage les préférences, les préjugés, les antipathies des Dommois et de leurs voisins. Il ne veut donc pas du prêtre Bonis pour Vitrac déjà si longtemps agité : « Ah ! plutôt que l'église soit démolie, dit-il, et l'autel renversé, s'ils sont destinés à un pareil pasteur ». Manière tente aussi d'évincer Camot de Daglan, car celui-ci aurait une si « fâcheuse influence » que le sous-préfet serait obligé « d'envoyer une brigade de gendarmerie pour apaiser les troubles ⁴ ».

D'autre part, il est nécessaire de réduire le nombre des paroisses pour faciliter la célébration du culte dans les secteurs où les églises sont ruinées ou démolies ; et aussi pour aider, dans les agglomérations insuffisantes, à une juste rétribution du clergé, laissée en partie à la charge des fidèles. L'ancien évêché de Périgueux comprenait 442 paroisses et celui de Sarlat 242, soit au total 684 lieux de culte. A peu près toutes les paroisses menacées de suppression pétitionnent pour leur maintien : elles font valoir l'éloignement du clocher voisin auquel on les rattache, le mauvais état des routes, les cours d'eau à franchir sans pont, enfin les désordres et

(3) *Arch. de la Dord.*, A 27. Lettre du préfet à l'évêque du 17 germinal XI (7-4-1803).

(4) *Arch. Ev. de Périgueux*, A 16. Le sous-préfet de Sarlat à l'évêque, 12 fructidor X (30-8-1802).

l'impiété à redouter en l'absence d'un prêtre résidant (expérience trop longtemps faite d'une offensive païenne consécutive de l'éloignement du clergé !) Le plan élaboré par le préfet paraît à l'évêque « aussi convenable que puissent le permettre les localités, mais de ces localités seules naissent des difficultés que j'ai cru, écrit Rivet à Portalis, devoir vous soumettre avant d'arrêter définitivement ce travail. Plusieurs communes sont ou trop étendues ou trop populeuses pour être desservies par un seul prêtre. Lorsqu'elles ont deux églises, il est tout simple d'y établir deux succursales ; au cas contraire, il est encore facile de démembrer une partie de leur territoire pour être réunie aux succursales voisines qui sont susceptibles de le recevoir ; mais si plusieurs municipalités contiguës n'ayant qu'un temple sont trop considérables pour être desservies par un seul homme, l'évêque pourra-t-il y établir deux ou plusieurs desservants ? Voilà une question qui regarde M. l'évêque plus que moi, mais qui ne m'a pas paru étrangère aux opérations pour lesquelles la loi exige mon concours ⁵ ». Le nombre des cures et des succursales ⁶ est donc ramené ⁷ à 543, soit une suppression de 141. A vrai dire, aucune précision définitive ne saurait être donnée car, si le tableau a été réduit d'abord de cinq unités, il sera ensuite accru en avril 1803 quand, afin de reconnaître les sacrifices des communes ou des principaux habitants des villages pour le maintien d'églises supprimées, le préfet laissera ces églises ouvertes ⁸. Le projet de tableau des prêtres proposés pour le service des paroisses est donc adressé

(5) *Arch. de la Dord.*, K 713. Lettre du préfet à Portalis du 22 fructidor X (8-9-1802).

(6) Par *justicia de paix* une seule cure est rétablie. Les autres paroisses prennent le titre de succursales.

(7) Le tableau provisoire dressé le 6 brumaire XI (22-10-1802), cité par Brugière dans le *Livre d'Or*, p. 273, distribue ainsi les paroisses : 1^{er} arrondissement (Nontron) = 78 ; 2^e arrondissement (Périgueux) = 111 ; 3^e arrondissement (Sarlat) = 119 ; 4^e arrondissement (Bergerac) = 75. Cinq suppressions sont déjà proposées à cette date et le nombre des paroisses devrait donc être ramené à 538.

(8) *Arch. de la Dord.*, 5 K 714. Lettre à Portalis, 21 germinal XI (11-4-1803).

le 16 octobre 1802 par l'évêque au préfet, qui l'accepte le 28 octobre⁹. Des institutions canoniques sont envoyées à la préfecture de Périgueux pour tous les prêtres désignés. Le 22 janvier 1803, l'évêque adresse au préfet la liste des curés à proposer au ministre des Cultes et il observe que « la désignation des desservants ne devait pas être approuvée », alors que la prétention du gouvernement est de contresigner même les nominations des desservants¹⁰. Une très active correspondance s'engage entre Périgueux et Angoulême pour hâter l'organisation nouvelle du culte¹¹.

En 1808, les succursales ne seront qu'au nombre de 375, insuffisant pour 420.000 habitants, — auxquelles Rivet voudrait en ajouter 65 autres¹², ce qui, avec les chefs-lieux de canton, ferait un total de 487 centres de culte officiels. Aussi les prêtres, que la réduction du nombre des paroisses prive de leurs bénéfices, s'égailleront et se réfugieront dans les diocèses où, l'organisation du culte n'étant pas terminée, ils trouveront un emploi stable. Le diocèse de Cahors aura encore en 1809 toutes ses églises ouvertes et accueillera les prêtres du Périgord qui ne se soucieront pas de rester, en qualité de chapelains, dans les paroisses dont ils étaient les titulaires et qui ont été supprimées¹³. Les recensements indiquent que, sous l'Empire, le clergé maintient son recrutement au-dessous des admissions en 1808. Il passe de 360

(9) Le tableau des propositions du 6 brumaire XI (28-10-1802) comprend 358 insermentés et 171 assermentés, dont 8 constitutionnels : *Arch. Ev. de Périgueux*, A 7. Sur 47 cantons, il y a 9 cures-doyens assermentés à Nontron, Excideuil, Belvès, Domme, Montignac, Salignac, Sigoulès, Saint-Alvère, Ribérac.

(10) *Arch. de la Dord.*, K 714. Préfet à Culte, 29 nivôse XI (19-1-1803).

(11) Diverses lettres du préfet à l'évêque : 4 frimaire XI (25-11-1802), 11 pluviôse XI (31-1-1803), 17 germinal XI (7-4-1803), 12 prairial XI (1-6-1803), 24 thermidor XI (12-8-1803), 18 fructidor XI (5-9-1803).

(12) *Arch. Ev. de Périgueux*, A 27, et *Arch. de la Dord.*, 5 K 715. Préfet à Culte (3-6-1808).

(13) *Arch. Ex. de Périgueux*, Carton de Cadouin, dossier d'Ales. Lettre de Joseph Lacoste, homme de loi, de la commune d'Ales, au ministre des Cultes, le 2 mars 1809.

curés et desservants en 1811 à 351 en 1815, non compris les vicaires et les prêtres habitués ¹⁴.

Il arrive qu'en Dordogne l'évêque ne peut accorder de titulaires à des succursales reconnues, « par suite de la préférence que plusieurs ecclésiastiques ont donnée au service précaire des églises qu'on espère faire ériger en annexes ou chapelles », comme le constate le préfet Maurice le 27 juillet 1810 en publiant, au recueil des actes de la préfecture, le mandement de Lacombe portant interdit général contre toutes les églises qui n'ont pas à ce jour obtenu le titre de chapelles ou annexes, dans la circonscription récente établie de conserve entre le préfet et l'évêque ¹⁵. En ces termes formels, Lacombe prescrit la fermeture de ces édifices cultuels : « Nous ne connaissons et n'admettons que les églises des chefs-lieux mentionnés audit tableau. Toute autre église, qui a pu être approuvée, à ce moment cesse de l'être; nous ne la reconnaissons plus et nous l'interdisons. Quiconque de nos prêtres continuera d'y exercer sera sujet à la censure ecclésiastique. Ceux qui sont autorisés à diriger quelque partie de notre bercail, doivent au plus tôt se rendre à l'église indiquée comme chef-lieu, et si elle n'est pas en état convenable, ils doivent nous en instruire, et nous en avertirons qui de droit. Cette précaution de notre part est nécessaire; tout prêtre qui s'y refusera, nous le répétons solennellement, sera sujet à la censure ecclésiastique. Afin que nous n'ayons à frapper aucun coup de notre sévérité épiscopale et juste, nous avons adressé notre présente lettre à M. le Préfet de la Dordogne, avec prière de la faire insérer dans le bulletin administratif de son département. Elle aura ainsi force de loi.

(14)	1811	1812	1815
Arrondissement de Périgueux... ..	67	66	64
Arrondissement de Bergerac.....	96	99	97
Arrondissement de Nontron.....	59	55	58
Arrondissement de Ribérac.....	58	56	55
Arrondissement de Sarlat.....	80	83	82
	<u>360</u>	<u>359</u>	<u>351</u>

(15) *Recueil des actes de la préfecture n° 117.*

Quand il aura été reconnu qu'elle peut et doit être mitigée, d'après la connaissance des besoins, nous ferons nos représentations à S.M. l'Empereur et Roi... » Ainsi les maires ont à rédiger l'inventaire de tous les objets du culte renfermés dans ces églises momentanément interdites, dont les clefs leur seront remises, et à veiller à leur conservation. Les conseils municipaux dresseront les plans des territoires affectés aux futures chapelles et annexes dont ils demanderont au gouvernement l'érection; ils préciseront l'état des cimetières dépendants; ils s'engageront aussi à loger le chapelain ou le vicaire, tout au moins à l'indemniser. L'ordonnance épiscopale frappe de stupeur les populations obligées à de longues marches pour accomplir leurs devoirs religieux. Des dérogations sont demandées par les intéressés et aussi par les vieux prêtres qui désireraient finir leurs jours au milieu des paroissiens à qui ils sont attachés dès avant la Révolution¹⁶. Étonné d'un pareil émoi, l'évêque comprend l'exagération de sa mesure, il la retire le 29 août 1810 et permet « que provisoirement et jusqu'à nouvel ordre on fasse dans les églises qui ne sont plus sous le titre ni de cure ni de succursale les exercices religieux » comme auparavant¹⁷. En janvier 1811, le tableau des modifications territoriales n'est pas établi et ne le sera pas d'un certain temps. Jusqu'à ce que les démar-

(16) Joseph Verdeney, curé de Sainte-Colombe, canton de Lalinde, devrait cesser le culte dans son église supprimée. Mais Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac, demande, le 16 août 1810, à l'évêque, que l'interdit soit levé et que le culte ait lieu provisoirement à Sainte-Colombe jusqu'à l'érection de cette église en chapelle « suivant le vote des habitants ». C'est qu'au château des Laues, sur Sainte-Colombe, habitait Zélie de Biran, nièce du philosophe : *Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac*, par Mayjonade, pp. 13 à 14. — Verdeney a déjà recouru à des protecteurs en 1805 : l'abbé de Lacalprade est intervenu en sa faveur auprès du Grand Aumônier de France, avec l'appui de Larigaudie, Meynard et Mirandol, députés, pour lui obtenir un secours, sa misérable pension de 250 francs étant insuffisante pour ses besoins et ses infirmités. Or, il ne veut point quitter Sainte-Colombe « qui n'a jamais méconnu sa voix, qui n'a jamais dévié des principes religieux et qui l'a constamment et protégé et défendu contre les fureurs de la Révolution » : *Arch. Ev. de Périgueux, carton de Lalinde, dossier de Sainte-Colombe*, 15 avril 1807, (17) *Arch. Ev. de Périgueux, A 27*. Angoulême (20-8-1810).

ches aient été entreprises pour ériger en chapelles les églises supprimées, les hameaux des paroisses scindées diront leurs préférences pour leur rattachement à l'un ou l'autre chef-lieu; quant à ceux qui auront été isolément distraits, ils feront retour à leur ancienne église¹⁸.

Les protestations surgiront véhémentes lorsque les fabriques pourront, au profit des églises et des presbytères des chefs-lieux, en vertu du décret impérial du 30 mai 1806, aliéner ou louer les églises et les presbytères supprimés par la réorganisation du culte : de grands efforts seront tentés pour rétablir, dans ces édifices menacés de désaffectation, un service religieux intermittent. Une inquiétude très vive agite la commune de Saint-Michel-Rivière en 1806. Les habitants y craignent le rattachement de Saint-Michel-Rivière à La Roche-Chalais et ses fâcheuses conséquences : démolition de leur église et vente des matériaux, aliénation du cimetière et du presbytère, afin d'accroître les crédits de la future construction. Ces gens désolés tentent de prouver à l'évêque que l'église de La Roche-Chalais n'est pas indispensable, dans un bourg de religion mixte qui ne compte en tout que 96 maisons. Elle n'avantagerait nullement les villages de cette commune qui, presque tous, sont plus voisins de Saint-Michel-Rivière que de leur chef-lieu. Seuls en bénéficieraient marchands et cabareliers, groupés autour du futur édifice et qui sont presque tous protestants. Les gens de Saint-Michel-Rivière rapellent les sacrifices qu'ils se sont imposés pour le rétablissement du culte; ils protestent contre le vanda-

(18) *Arrêté de la préfecture n° 138 du 12-1-1811, pris à la suite de l'arrêt du Conseil d'Etat déclarant : « 1° que les communes dans lesquelles une chapelle est établie en exécution du décret impérial du 30 septembre 1807, où il est pourvu au logement et au traitement du chapelain et à tous les autres frais du culte, en vertu d'une délibération du conseil général de la commune, par des revenus communaux ou par l'imposition de centimes additionnels, ne doivent contribuer en rien aux frais du culte paroissial; 2° que les communes qui n'ont qu'une annexe, où un prêtre va dire la messe une fois la semaine seulement, pour la commodité de quelques habitants qui ont pourvu, par une souscription, à son paiement, doivent concourir tant aux frais d'entretien de l'église et du presbytère qu'aux dépenses du culte, dans le chef-lieu de la cure ou succursale. »*

lisme qui détruirait une intéressante église, dont une semblable à bâtir coûterait plus de 36.000 francs. Cependant, ils sont prêts à collaborer à l'inévitable. Ils participeront s'il le faut, au marc le franc des impositions, à l'édification d'une chapelle à La Roche-Chalais; ils consentiront à acquérir un nouveau cimetière, si celui qui entoure l'église est désaffecté; ils répareront seuls leur église; ils salarieront leur desservant ou, s'il leur est enlevé, ils indemniseront le prêtre installé alors à La Roche-Chalais pour qu'il vienne leur porter les secours spirituels, dire la messe et enterrer les morts. Cet appel émouvant à l'évêque obtient une réplique immédiate : que ces bons chrétiens soient rassurés, l'empereur « a déclaré suspension, pour ne pas dire renonciation, de son décret relatif à l'abolition et vente des églises ¹⁹ ».

(19) Il est intéressant de relater les faits curieux qui se sont déroulés à La Roche-Chalais entre 1806 et 1811. Depuis cent ans et plus, la question a été agitée d'ériger une église à La Roche-Chalais. Le maire, J.-P. Trogant-Gautier fils, avec l'appui moral du préfet, réalise le projet. De La Tour du Pin donne un terrain à cet effet à la commune par acte du 18 mai 1806. Déjà les collectes sont faites à domicile, auxquelles versent généreusement les calvinistes; les droits d'octroi sont votés pour la participation de la commune; les fondations tracées; les matériaux rassemblés. Le maire va vite en besogne; il aurait omis l'enquête de *commodo et incommodo*, la consultation de la sous-préfecture et de l'évêché. Les travaux ont commencé depuis près d'un mois et la place est encore laissée libre dans les fondations pour la première pierre. On voudrait la poser le 24 juin 1806, en une cérémonie solennelle, après célébration de la messe dans une chapelle préparée à cet effet. Mais on souhaiterait que figurât, au procès-verbal scellé dans la pierre d'angle, le nom du patron de cette église, et il y aurait urgence de connaître auparavant les décisions des Tuileries. N'a-t-il point paru d'une habile politique de mettre le nouvel édifice sous le vocable de saint Napoléon, dont les attributs seront peints sur un tableau à placer au-dessus du maître-autel, et d'en confier le parrainage à l'empereur et à l'impératrice Joséphine ? Une requête est donc adressée par le conseil municipal de La Roche-Chalais au « génie sans exemple dans les annales du monde qui gouverné la France et les peuples qui lui sont soumis, avec tant de sagesse et de gloire ». L'instance s'amplifie et devient grandiloquente, dithyrambique. Elle n'obtient sans doute pas de réponse puisqu'un nouveau placet, adressé le 14 septembre 1810, supplie l'empereur d'être le protecteur d'un temple qui célébrera son nom et consacrerait la reconnaissance du peuple, comblé sans cesse par lui de bienfaits. L'église achevée, la messe y est dite tous les quinze jours. Déjà, dans l'église inachevée mais

La où le décret de désaffectation sera en partie exécuté, les paysans s'opposeront à la fermeture de leur église et n'en laisseront pas sortir un meuble au profit de celle qui l'aura supplantée. Ainsi les fidèles de l'église de Saint-Etienne-des-Landes ne céderont rien à celle de Besse quand Lasseynze, curé de Besse, se présentera avec un menuisier, des bouviers et des charrettes pour enlever les boiseries, le confessionnal, tout le mobilier²⁰ : le tocsin sonnera pendant deux heures. Les paysans des environs (et il en viendra même du village de Catine, qui dépend de Marminiac, dans le Lot) se précipiteront, « armés de hâches, de serpes et de pioches », sur l'équipe des déménageurs qu'ils mettront en fuite et pourchasseront à coups de pierres. Ils menaceront de mort quiconque touchera aux objets culturels; ils injurieront le curé et Clermont-Touchebœuf, maire et châtelain de Besse, et les préviendront de n'envoyer pour une nouvelle tentative aucun de leurs amis, car « il n'en reviendrait aucun ».

L'évêque connaît des difficultés graves et il tente de les surmonter en toute conscience. Les prêtres sont souvent discutés à leur arrivée dans les paroisses et « des agitations inconnues depuis deux ans » surgissent²¹ en Dordogne. Belvès est en fièvre dès le passage de Lacombe en Sarladais. Les habitants sont partagés en deux partis hostiles, qui ont chacun leur candidat. Ceux-ci veulent Duchazeau qui, depuis

appropriée, l'évêque a donné le sacrement de confirmation le 12 juin 1808. Mais alors Trigant-Gautier n'est plus maire depuis mai 1808, où, à l'occasion de difficultés provoquées par les travaux, il fut desservi par le sous-préfet de Ribérac et desitué. Le 22 octobre 1811, la nouvelle église reçoit enfin solennellement sa bénédiction liturgique et invoque son patron, saint Napoléon, qui ne conservera les faveurs de la paroisse que pendant le temps que l'empereur régnera. Au retour du roi, Marie glorifiée en son Assomption, sera la protectrice de La Roche-Chalais. La date de la réjouissance populaire étant ainsi maintenue, qui pourrait se douter d'une substitution du titulaire de l'église ? Les nombreuses pièces datées de 1803 à 1810, relatives à la construction de l'église, sont déposées aux *Arch. Ev. de Périgueux*, carton de *Saint-Aulaye*, dossier de *La Roche-Chalais*.

(20) En vertu d'une circulaire du sous-préfet de Sarlat, datée du 27-2-1807. Les événements sont dénoncés le 13-3-1807 par le maire de Besse, dans un rapport administratif. *Arch. Nat.*, *BB¹⁸ 266*, dossier 2.222.

(21) *Arch. de la Dord.*, 5 K 714. Préfet à Culte, 29 nivôse XI (19-1-1803).

quarante ans, avait administré la paroisse; ceux-là préfèrent l'assermenté Gamot²², qui détient déjà l'écharpe de maire et qui a été un intrus à Sarlat. L'ex-dominicain Jean-Joseph Reverdi, qui fait les fonctions de vicaire, prend le parti de Gamot; mais les femmes indignées mènent deux dimanches de suite, en octobre 1802, grand bruit dans l'église pour empêcher Reverdi de célébrer. La gendarmerie intervient. L'affaire appelée à Sarlat, le tribunal condamne quatre inculpés à un mois de prison et 50 francs d'amende²³. Cette douche glacée pacifie les esprits. Gamot aura définitivement raison plus tard, car il deviendra curé de Belvès. Mais, pour l'heure, il est trop discuté et amoindri par des pamphlets perfides²⁴. L'abbé Bardenat administrera donc Belvès jusqu'à sa mort, en 1807, et Gamot, qui avait revendiqué la cure de Saint-Cyprien, lui succèdera alors et y fera du bien.

A Salignac, dans la nuit du 30 au 31 octobre 1802, les par-

(22) Gamot Jean-Baptiste est né le 28 novembre 1742. Les fiches civiles et religieuses du clergé du Périgord en 1817 indiquent qu'à cette date il sera curé de Belvès; que, s'il fut jadis un intrigant, alors il sera assagi et fera du bien. *Arch. Ev. de Périgueux*, A 7.

(23) *Arch. de la Dord.*, 5 K 714. Préfet à Culte, 29 nivôse XI (19-1-1803).

(24) *Arch. Nat.*, BB⁴⁸ 265; *Affaire Gamot*. Renseignements fournis le 12 thermidor XII (31-7-1804) par Villatte, conseiller municipal de Belvès, au Grand Juge. Gamot sera longtemps « haï » et persécuté par plusieurs de ses paroissiens, quoique Lacombe l'ait protégé — ou à cause de cela peut-être — et l'ait nommé chanoine honoraire et examinateur du séminaire de Sarlat. Les attaques seront si vives sous la seconde Restauration que, le 22 avril 1816, les curés de son canton prendront sa défense : « Nous... certifions... que Gamot, curé la paroisse de Belvès, est un ecclésiastique d'un vrai mérite; qu'il a exercé depuis dix ans les fonctions sacerdotales à Belvès d'une manière très distinguée, à la grande satisfaction du public; que par ses discours et par ses exemples, il a donné des preuves des grandes vertus apostoliques, de la probité, de la charité, du recueillement, de la protection, de la douceur et du désintéressement le plus parfait; qu'il n'a cessé de faire élever à ses frais, soit au séminaire, soit au collège, les enfants pauvres qui se destinèrent à l'état ecclésiastique... » De son côté, Lacombe interviendra auprès du préfet le 17 septembre 1816 pour attester que Gamot est « le bon et très bon pasteur..., un prêtre édifiant, brûlant de zèle pour la maison de Dieu et toujours prêt à se sacrifier pour son bercail..., aucun ne mérite plus que lui notre bienveillance, notre estime et notre amour. » *Arch. Ev. de Périgueux*, carton et dossier de Belvès.

tisans de l'ancien curé Crueghe, remplacé par le prêtre Record, fracturent la porte de l'église, brisent le tabernacle, profanent les Saintes Espèces, pillent les vases sacrés, les ornements, les linges d'autel et les objets personnels à Record. Toujours en Sarladais, d'autres désordres. L'agitation prévue par le sous-préfet de Sarlat se réalise à Daglan, provoquée par l'ancien desservant de Gaumiers, Camot, qui voudrait supplanter l'ex-prieur de Vitrac, Maraval, désigné pour Daglan : neuf arrestations sont opérées en février 1803. De même, un tumulte est créé à Sergeac par le prêtre Sarrazat, qui s'oppose à l'installation de Savary²⁵. Passons en Bergeracois : à Issigeac, les désordres naissent après le retour d'exil du prévôt Dubois, qui désirerait reprendre sa cure. Or, depuis la Révolution, « à une époque où l'exaltation tenait lieu de vertus », souligne Rivet, Jalbert François, venu d'un diocèse étranger, était installé dans le presbytère et l'église. Il s'était « fait des partisans d'autant plus chauds que leur commune fureur les avait rendus plus odieux ». Pour éviter un conflit, le préfet suggère à l'évêque de choisir ailleurs un titulaire²⁶. Lintillac, déjà installé à Monpazier, est désigné. Il fut assermenté et son caractère est paisible ; sans doute ramènera-t-il le calme. Mais, retenu à Monpazier quelques jours encore, il délègue, après accord avec la municipalité issigeacoise, le prêtre Chambon pour le remplacer. Le jour de Noël et un dimanche, par deux fois, l'église d'Issigeac est envahie, le service religieux interrompu et Chambon chassé. Le tumulte est si grave, la sédition si menaçante que Prunis, sous-préfet de Bergerac, envoie un détachement de vingt-cinq soldats pour ramener l'ordre et « en imposer aux autres communes qui auraient été tentées » d'imiter les agitateurs. Jalbert est refoulé sur Saint-Perdoux où il se permet, sans autorisation de l'évêque, qui l'a désigné

(25) *Histoire de Sarlat*, par Escande, pp. 344-345.

(26) Jalbert a tenté d'exercer le culte dans l'église Saint-Jacques de Bergerac en 1800, comme il s'en est expliqué le 1^{er} floréal VIII (21-4-1800) après son serment à la Constitution. Il sentait imminentes sans doute ses difficultés à Issigeac et tentait de se pourvoir d'un meilleur poste. *Arch. Mun. de Bergerac* : RT¹ 36¹⁰.

pour Saussignac, d'exercer les fonctions ecclésiastiques, qu'il cesse pour n'être point poursuivi en justice²⁷. Lintillac a fait une expérience suffisante de l'esprit d'Issigeac, aussi ne se présentera-t-il pas devant le préfet le 26 juin pour la prestation de serment et fera-t-il savoir qu'il ne désire nullement être maintenu auprès de si turbulents paroissiens²⁸. Cette affaire aura son épilogue devant le tribunal correctionnel de Bergerac, qui prononcera, le 2 août 1803, onze condamnations sévères²⁹. Bergerac élève de son côté des réclamations contre le curé de Saint-Jacques, Martin Bournazel-Lasserre, et celui de la Madeleine, Louis-Germain Pasquier-Chamier³⁰. « Ils rebaptisent, remarient, recommunient ceux qui ont été administrés par des constitutionnels, et... sur les biens nationaux ont une doctrine tout à fait opposée à celle du gouvernement³¹ ». C'est l'évêque qui prévient le préfet du blâme encouru par eux deux auprès du peuple pour ces nominations.

On comprend qu'après ces incidents et ces interventions l'évêque, dans son désir de modifier et d'améliorer, ne se soit point hâté d'engager définitivement ses responsabilités. Et cependant, ministre, préfet et diocésains pressent La-

(27) *Arch. de la Dord.*, 5 K 714. Préfet au Grand Juge, 17 nivôse XI (7-1-1803). Préfet à Guerre et à Justice, 29 nivôse XI (19-1-1803).

(28) *Arch. Ev. de Périgueux*. Dossier non classé. Le préfet à l'évêque, 29 messidor XI (18-7-1803).

(29) *Arch. de la Dord.*, 27 V¹. Prunis au préfet, 15 thermidor XI (3-8-1803). « Trois des personnes ont été condamnées à trois mois de détention et à 100 francs d'amende, six à deux mois et à 75 francs, et deux à un mois et à 50 francs ».

(30) Au sujet de la réduction en succursale de la paroisse de Bergerac-Sud, voir *Arch. de la Dord.*, 11 V¹. Lettre de Portalis au préfet, 2 floréal XI (22-4-1803). — K 714 : Préfet à Portalis, 10 floréal XI (30-4-1803). Dans cette dernière lettre, le préfet précisera : « M. l'évêque d'Angoulême n'hésitera sûrement pas à réduire en succursale (la cure) de la rive gauche de la Dordogne, qui ne comprend qu'une faible partie de la ville. La proposition de l'ériger en cure avait eu pour motif, d'une part l'obstacle que met à sa réunion avec la cure principale le cours de la rivière qu'on ne peut passer que dans un bac, et de l'autre le peu de ressources qu'offre à un ministre du culte non solarié une population pauvre quoique nombreuse ».

(31) *Arch. Ev. de Périgueux*, A¹². Lacombe à Rivet, 24 ventôse XI (15-3-1803).

combe de se hâter. Prunis, l'ex-prieur de Saint-Cyprien, qui administre l'arrondissement de Bergerac et qui restera en excellents termes avec ses anciens confrères, écrit à l'évêque en toute amitié, le 22 mars 1803 : « Chanterons-nous *Alleluia* sans nos curés ? Ceux qui sont parfois provisoirement placés ne reçoivent pas tous avec reconnaissance la mission que vous leur donnez, ils ont des habitudes de leurs anciennes paroisses, et ils se raidissent pour les conserver. C'est un aliment de trouble. » Et, le 29 avril, Prunis convient : « Vous avez eu beaucoup de peine à organiser votre diocèse : c'était en effet un enfantement laborieux; calmer les uns, ne pas effaroucher les autres, recréer les opinions, leur donner à tous, leur inspirer l'amour de l'union et de la paix, c'était une grande œuvre. Le temps fortifiera ce que vous avez si heureusement commencé ³². » A tous ces appels, Lacombe réplique qu'il est appelé à une œuvre de géant : « S'il y a une infinité de gens qui disent et proclament que l'évêque d'Angoulême est la diligence embourbée, écrit-il le 30 mai à Rivet, nous les mettrons à même de dire et de publier que c'est pour de bonnes raisons que je ne vais pas plus vite. Je serais homme à aller au pas de charge comme nos braves défenseurs l'ont fait, si en organisant mon diocèse je n'étais pas arrêté à chaque instant par des sentiers que j'ai à rendre droits, par des vallées que j'ai à remplir, par des montagnes et des collines que j'ai à abaisser, par des chemins tortueux et raboteux qu'il me faut rendre droits et unis ³³. »

On s'inquiète bien quelque peu du prêtre que Lacombe désignera à Périgueux pour le conseiller dans les affaires du Périgord et le représenter à titre de vicaire général pour la Dordogne. On ne voudrait pas, dans le clan des orthodoxes, de Pierre Boucherie, qui fit une sortie si intempestive contre les prêtres groupés au service de l'église Saint-Louis, et « dont l'ignorance totale et absolue va de pair avec son opiniâtreté dans les plus mauvais principes », ainsi qu'en juge Martin-Mathieu Ladoire-Chamisac, ex-chanoine de la cathé-

(32) *Arch. Ev. de Périgueux*, A 16. Lettres des 4^{or} germinal et 9 floréal XI.

(33) *Arch. de la Dord.*, 34 V¹. Lacombe à Rivet, 10 prairial XI.

drale de Saint-Front, dans ses confidences d'août 1803 à l'abbé de Lespine³⁴. Boucherie ne recevra que le titre de chanoine de la cathédrale d'Angoulême au traitement de 1.000 francs, payés par le Trésor; mais, vu son grand âge, il sera dispensé de l'assistance au Chapitre et continuera à résider à Périgueux, d'où, sans doute, il informera son ami Lacombe sur l'état d'esprit des fidèles et des prêtres de la Dordogne. Peyrot, curé de Terrasson, dès son installation, en 1805, à la tête de la paroisse de Saint-Front, en remplacement de François Laporte, qui fut le représentant du clergé aux Etats Généraux, Peyrot sera promu administrateur auxiliaire local et toutes les appréhensions seront dissipées. Au reste, même les esprits les plus prévenus contre l'évêque, reconnaissent que « ses choix pour les cures et les succursales dans cette première organisation » sont « généralement bons » et obtiennent, « à quelques exceptions près, l'approbation du peuple et du clergé ». L'optimisme souffle avec les zéphirs du printemps et voici que l'on pronostique, pour ce prélat à la « conversion sincère », un brillant épiscopat et on lui accorde « une pleine confiance ». Mais le laudateur, l'abbé Duchazaud, qui a consigné³⁵ ces heureuses prémises, ne tardera pas à mener une campagne systématique et sans merci contre le pontife.

Georges ROCAL.

(A suivre)

(34) *Bibl. Nat. Fonds Périgord 105, fo 467*. Lettre du 8 août 1803.

(35) *Avis à la Petite Eglise*, p. 234.

VARIA

CHIRURGIENS PÉRIGOURDINS ¹

Nous, Jean-Baptiste Darnet ², chevalier de l'Ordre du Christ, officier à l'hôtel royal des Invalides, m^e en chirurgie de la ville et sénéchaussée de Saint-Yrieix, lieutenant de monsieur le premier chirurgien du roy en icelle, ...sur la requête à nous présentée par s^r Jean-Baptiste Bersac ³, ...contenant qu'il a fait son apprentissage sous le s^r Antoine Bersac, son père, et ensuite sous le s^r Desvergnès, tous deux m^{es} en chirurgie de la ville de Périgueux, ...et a du depuis été à Paris, où il a fait tous les cours et principes de chirurgie, d'anatomie, de bandages et opérations, ... et désirant s'établir dans la paroisse de Sarzatz, dépendante de notre juridiction, ...nous avons led. Jean Bersac reçu et admis... m^e en chirurgie pour résider en lad. paroisse de Sarzatz...

A Saint Yrieix, le 22 juillet 1779 (fol. 15^{vo}).

Germain Pichaut de la Martinière, écuyer, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, premier chirurgien du roy, chef de la chirurgie du royaume..., sur la requête à nous présentée par Jean-Baptiste Demarque ⁴, s^r du Claud, natif de Sarzatz en Périgord, âgé de trente deux

(1) Extrait des Archives de la Haute-Vienne, B 454.

(2) Jean-Baptiste *Darnet* appartenait à une famille de chirurgiens de Lanouaille, où il naquit en 1722. Il fut d'abord chirurgien des armées; après la guerre de Succession d'Autriche, il se retira à Saint-Yrieix, où il fut nommé lieutenant du premier chirurgien du roi; il y mourut en 1781.

C'est lui qui découvrit le kaolin et il fut nommé par la suite inspecteur des porcelaines de France.

(3) Jean-Baptiste *Bersac*. Je relève au xviii^e siècle cinq autres Bersac, apothicaires ou chirurgiens — la différence entre les deux professions n'existait guère à la campagne — installés à Saint-Pardoux-la-Rivière, à Saint-Jean-de-Côle, à Nantiat (Haute-Vienne).

(4) *Demarque* (Jean-Baptiste), sieur du Claud, était fils de Jacques, m^e chirurgien à Sarrazac, où il mourut en 1737, et de Marie Cogniard.

Étant déjà chirurgien-juré à Sarrazac, il épouse à Thiviers, en 1750, Anne

ans, fils de Jacques Demarque, m^e chirurgien, et de Marie Cogniard, ses père et mère, ...contenant qu'il s'est appliqué à l'étude de la chirurgie, a fait son apprentissage chés M^r Boudou, m^e en chirurgie de Périgueux... il a travaillé du depuis en la ville de Bordeaux, chés les s^{rs} Gard et Gaston, m^{es} en chirurgie, l'espace de trois ans..., de plus a travaillé chés M^r Allary, m^e chirurgien de la même ville. de plus a travaillé chés M^r Boileau, m^e chirurgien de la ville de Paris, pendant deux ans, et finalement a travaillé à Thyviers et Sarazat. où il a exercé la chirurgie pendant six ans..., désirant s'établir en la ville de Ségur, ...nous l'avons reçu et admis m^e chirurgien pour la ville de Ségur... A Saint-Yrieix, le 25 avril 1756... Enregistré sur la réquisition dud. Demarque, le 15 novembre 1781 (fol. 20^{vo}).

Nous, Pierre Colombet, m^e en chirurgie juré, lieutenant de M^r le premier chirurgien du roy en la ville et sénéchaussée d'Uzerche... sur la requête à nous présentée par s^r Jean Rogier¹, natif de Pazayat, diocèse de Sarlat, âgé de trente-sept ans..., fils de Jean Rogier et de Gabrielle Signat, ...contenant qu'il a fait son aprentissage sous le s^r Antoine Laxeche, m^e en chirurgie de Pazayat, suivant son extrait d'apprentissage en datte du premier mars mil sept cent soixante trois, et a du depuis travaillé pendant six années chés le s^r Minate, m^e en chirurgie à Nante, et qu'il a fait plusieurs voyages en qualité de chirurgien sur les vaisseaux marchands..., et qu'il a fait ses cours d'anatomie, d'opérations et d'accouchemens pendant trois années en école publique, ...et désirant parvenir à la maîtrise et s'établir en la ville de Saint-Yrieix, ... nous l'avons reçu et admis m^e chirurgien pour la ville de Saint-Yrieix... Fait et donné le onze juillet mil sept cent quatre vingt deux (fol. 24^{vo}).

Nous, Jean-Baptiste Darnet (cf. f^o 15), sur la requête à nous pré-

Giraudon. En 1763, veuf de Marie Leymarie, il se remarie à Sarrazac avec Marie Souffron, veuve de Charles Chastenet. Il était mort en 1791.

Il eut de sa seconde femme un fils, qui naquit à Sarrazac en 1760, et qui fut un des « vainqueurs brevetés » de la Bastille (voir J. Durieux, *Les vainqueurs de la Bastille*, 1911).

C'est sans doute un autre fils, Pierre, qui était chirurgien à Sarrazac et qui était marié à François Pouget.

Au xvii^e siècle, on trouve trois Demarque chirurgiens à Saint-Front-la-Rivière.

(1) Jean Rogier fut nommé, en 1785, lieutenant du premier chirurgien du roi à Saint-Yrieix. M. Faye (*Diction. des Médecins du Limousin*, Tulle, Crouffon, 1895) le mentionne comme habitant Juilliac, sans donner de date.

sentée par Jean-B^{te} Pichon ¹, constatant qu'il a fait son apprentissage sous Pierre Reix, maître en chirurgie de la ville d'Excideuil, suivant le certificat en date du 1^{er} mars 1763; du depuis a travaillé à Paris à l'hôpital général de la Charité des Hommes l'espace de deux ans, chez M^r Suë, démonstrateur en anathomie de Saint-Come, l'espace de trois années, et suivy Saint-Come l'espace de trois années... Led. Pichou est admis à exercer la chirurgie à Jumilhac, et admis en outre dans la communauté des chirurgiens de Saint-Yrieix.

3 septembre 1766 (fol. 36).

Germain Pichot de la Martinière (cf. f^o 20^{vo}) ...admet à exercer la chirurgie à Saint-Yrieix le sieur Jean Ligeoix ², natif d'Angoisse, fils de Pierre Ligeoix et de feu Anne Duburguet, ayant fait son apprentissage sous le s^r Darbit, m^e chirurgien-juré de la ville de Périgueux, présentant des certificats de Michel, m^e chirurgien de la ville de Limoges (15 août 1744), de M. Lamothe, m^e chirurgien à Paris (25 mai 1746), et ayant ainsi « exercé son aprantissage jusque a aprésent neufs années consécutives ». Fait le 26 août 1748 (fol. 39).

Nous, Jean-Baptiste-Antoine Audouillet, premier chirurgien du roy, chef des gardes et statuts et privilèges de la chirurgie du royaume, ...admettons à exercer la chirurgie à Saint-Yrieix Pierre Picaud, natif du village de la Verdonnie, paroisse de Saint-Germain-des-Prés, fils de Jean Picaud et d'Anne Lapeyre, âgé d'environ trente trois ans, suivant son extrait baptistaire en date du 17 février 1751, ...qui « s'est appliqué à l'étude de la chirurgie pendant l'espace de deux années d'apprentissage chés le s^r Lapeyre, chirurgien-juré de la ville d'Excideuil, ...a fait ses cours de chirurgie à Paris pendant l'espace de cinq ans » (13 août 1784, fol. 46^{vo}).

Jean Rogier, maître en chirurgie, lieutenant de M^r le premier chirurgien du roy en la ville et sénéchaussée de Saint-Yrieix, admet à exercer la chirurgie à Firbeix le sieur Léonard Garreau, âgé de 27 ans, suivant son extrait baptistaire en date du 12 mars 1758, « qui s'est apliqué à l'étude de la chirurgie pendant deux années consécu-

(1) Jean-Baptiste Pichon, épouse en 1768, à Jumilhac-le-Grand, Anne Martin et y baptise en 1769 une fille, Anne.

(2) Il y avait un Jean Ligeois, sieur de Lacoste, qui était m^e chirurgien à Angoisse et qui était marié avec Marie Cussat; en 1763, ils baptisaient une fille, Marianne, et, un peu après, une autre fille, Marie.

tives, a fait ses cours pendant trois années dans la ville de Paris suivant les certificats de messieurs Fabre l'ainé, Guiyanot, Cassies, Bordenave, Bradaut, Goursaud, Thevin Brun, Bequet, m^{es} en chirurgie, professeurs de lad. ville, en datte du 3 avril 1781 ».

17 mars 1785 (fol. 48^{vo}).

Communiqué par M. Franck Delage.

(Notes du Dr Ch. Lafon).

LETTRE SUR LA BATAILLE DE SOLFÉRINO

Ce 2 juillet 1859.

Mon bon cher papa,

Faute de plumes et d'encre, je t'écris au crayon, j'ai peur que la fameuse bataille de Solférino ne te donne des inquiétudes sur mon compte.

Comme tu le vois, je ne suis pas mort et cependant j'aurais pu mourir cent fois. Dieu m'a encore sauvé et son bras protecteur m'a retiré des plus grands dangers. Je viens te raconter les prouesses de notre régiment qui, deux fois, a été cité à l'ordre du jour de l'armée. Deux jours avant la bataille de Solférino, le capitaine de Contenson enlevait dix postes autrichiens, faisait sept prisonniers et ramenait six chevaux hongrois tout harnachés. La veille de la bataille, le capitaine de Roquefeuil entra à la tête de son escadron dans un village où se trouvait un régiment de cavalerie ennemie. Nous mîmes en déroute les Tedeschi et bûmes à leur barbe le vin que les habitants nous offraient; j'y étais.

Le lendemain, le boute-selle sonne à deux heures du matin, l'ennemi vient, dit-on, il attaque nos avant-postes; nous voici partis au plus vite. L'ennemi aurait bien attaqué, mais il était déjà repoussé. Nous traversâmes et nous vîmes nous ranger en bataille dans la plaine de Castiglione, derrière l'artillerie. Nous sommes restés douze heures à cheval sans manger et sans boire. Depuis neuf heures du matin jus-

qu'à quatre heures du soir, six batteries françaises luttèrent contre l'artillerie formidable de l'ennemi; à chaque instant, les batteries autrichiennes démontées étaient remplacées immédiatement par de nouvelles batteries. Les nôtres ne perdirent que deux ou trois caissons qui sautèrent en faisant grand fracas. Sur la gauche, la garde impériale enlevait toutes les positions de l'ennemi à la baïonnette, et à trois heures du soir l'empereur d'Autriche abandonnait le village de Volta en pleurant de rage.

Depuis deux mois, l'armée autrichienne avait travaillé à se fortifier sur les mamelons qui entourent Castiglione et Volta. A quatre heures du soir, la cavalerie ennemie se présente enfin en bataille devant Solférino : elle vient protéger et couvrir la retraite de ses colonnes d'infanterie et de son artillerie. Des cris d'enthousiasme sortent de nos rangs lorsque nous voyons notre artillerie se porter en arrière pour nous ouvrir un passage. Le général de Planhof s'approche et s'écrie :

« Chasseurs d'Afrique, l'armée s'offre enfin à découvert, sachez que chacun de vous vaut quatre de ces gaillards-là. Allons, enfants, sabre à la main, et chargez-moi ces bougres-là aux cris de Vive l'Empereur ! » (Paroles réelles, chacun les sait par cœur).

Mais, tout à coup, on aperçut une forêt de baïonnettes derrière les arbres qui bordent le village de Solférino. Cette infanterie venait pour essayer de couper une division Piémontaise; mieux vaut avoir affaire à l'infanterie seule qu'à la cavalerie et l'infanterie réunies. Deux pièces de canons s'approchent et crachent à mitraille sur la cavalerie autrichienne. Aussitôt, nous voyons le trouble se mettre dans les rangs des cavaliers, l'infanterie autrichienne se forme en carré, le boute-charge sonne et nous voici partis ventre à terre (Vive l'empereur!) Arrivés sur le carré, nous essayons une grêle de balles à bout portant, mais le carré est enfoncé, et les Autrichiens dispersés à droite et à gauche tombent sous nos coups. Le ralliement se fait entendre; nous nous portons tous derrière le fanion du colonel. Nous nous regardons tous, il manque bien du monde, nous sommes couverts de sang et de poussière, nos sabres sont rouges depuis la pointe jusqu'à la garde. Nous avons enfoncé le 1^{er} carré; le 3^e chasseurs d'Afrique enfonce le 2^e carré; le 5^e hussards se met alors à la poursuite des fuyards, la bataille est gagnée, l'ennemi fuit en désordre et pêle-mêle. L'empereur était venu pour nous voir charger, il salue les pauvres victimes du combat. Nos pertes sont cruelles. Au 1^{er} Chasseurs d'Afrique, les capitaines de Roquefeuille, Guyot, les officiers de Salignac-Fénelon sont morts. Mon escadron, qui chargeait en tête, a été le plus abîmé parce qu'il a essuyé toute la décharge des Autri-

chiens ; sur 150 cavaliers que nous étions, nous ne sommes plus que 95 au 1^{er} peloton du 1^{er} escadron. Je me trouvais en tête : deux cavaliers furent tués devant moi ; par une chance incroyable, je me suis retrouvé au milieu du carré ; comment j'y étais entré, je me rappelle seulement que, comme les camarades, je pointais et sabrais à droite. En nous ralliant, j'ai vu qu'une balle avait troué ma sabretache et s'était arrêtée dans les fils de mon dolman. J'aurais pu la recevoir en pleine poitrine, celle-là. Je te réponds que je m'en étais donné, j'étais fou furieux, je rageais ; je ne sais plus, mais j'ai tapé dur et sec, les cris, la fusillade, du sang, au lieu de calmer ne font qu'irriter.

Notre pauvre capitaine est mort en brave à la tête de son escadron ; il est bien regretté ; s'il vivait encore, je serais passé officier le lendemain de la bataille, il me l'avait promis : « Allons, Le Sage, je crois qu'aujourd'hui, si Dieu le veut, vous porterez sur vos bras les galons de sous-officier ». Malheureusement, quatre brigadiers étaient avant moi : l'un méritait par droit d'ancienneté, les trois autres, plus jeunes que moi sur le tableau d'ancienneté, m'ont été préférés : je n'étais soutenu par personne, M. Isabay était à l'hôpital et M. de Roquefeuille était mort ; et puis ces trois-là avaient de rudes protections. Enfin, la prochaine affaire, faudra bien qu'on me nomme, ou je casse tout.

Adieu. Je vous embrasse comme je vous aime, de tout mon cœur, toi et maman ; mes respects à nos voisins et amis.

Dans une heure, je serai en vedette, c'est-à-dire que, sur mon bon cheval, j'examinerai les environs du Mincio. La moindre binette autrichienne paraît-elle à l'horizon, je fais feu, et voilà mon Croate raflé, ratiboisé, comme disent les zouaves. Si le Croate est plus malin que moi, il peut me rafler, mais je suis Français et par conséquent plein de malice.

H. LE SAGE, Armée d'Italie.

Communiqué par H. Corneille.

UN ÉMULE DE NOSTRADAMUS

Extrait d'une prophétie copiée par moi en 1825¹

Les princes qui gouvernent la France seront renversés en quelques jours par une émeute ; ils sortiront de France et seront remplacés par

(1) Arch. de la Société hist. et arch. du Périgord, Fonds de Sanzillon,

un prince qui régnera environ le même temps qu'eux. Ce dernier sera renversé de la même manière, par l'émeute, en aussi peu de jours; il sera obligé de fuir hors de France ainsi que toute sa famille. Pendant son règne, un jeune pape sera nommé d'une manière presque miraculeuse; il fera des choses extraordinaires et sera surnommé le grand pape.

En France, la République sera proclamée en remplacement du prince renversé et chassé par l'émeute. Il y aura beaucoup de malheurs, des collisions, des combats, des émeutes, beaucoup de sang répandu et une grande misère. Dans toute l'Europe, il y aura aussi des guerres, des collisions et des malheurs.

Un homme enfin surgira en France. Il semblera être suscité par le ciel pour remettre l'ordre, la tranquillité et la justice; et, lorsqu'il aura remis l'ordre, un jeune prince montera sur le trône de France, et son règne sera glorieux, prospère et heureux. Ceci doit être accompli au plus tard en 1850¹.

P. c. c., J. MAUBOURGUET.

(1) Il ne manque donc rien à la prophétie : ni la révolution de 1830, ni le règne de Louis-Philippe, ni la révolution de 1848, ni la République, ni même, semble-t-il, la dictature de Cavaignac. Et sans doute Napoléon III n'est-il pas encore empereur en 1850, mais il l'est en 1852, et pratiquement en 1851; et il est bien vrai que, jusqu'à la veille de la catastrophe finale, son règne est « glorieux, prospère et heureux ».

NÉCROLOGIE

LE MARQUIS DE BEAUMONT-BEYNAC

Le huit octobre dernier s'éteignait, à l'âge de 83 ans, en son château de Laroque, le marquis Geoffroy de Beaumont-Beynac. Qu'il soit permis à un de ses voisins et amis d'apporter sur sa tombe le pieux hommage d'une très haute estime et d'une sincère affection.

Je ne rappellerai pas les fastes de sa famille et le rôle important qu'elle a joué dans le pays. Il était de ceux qui, tout en gardant le respect et le culte du passé, pensent avec raison que, si certaines familles ont perdu quelques prérogatives qui ne correspondaient plus à des services rendus, elles ont conservé tous leurs devoirs. Ces devoirs, le marquis de Beaumont-Beynac les a remplis excellemment; nous lui en sommes reconnaissants parce que c'est pour nous un enseignement et un exemple. A une époque où on ne songeait guère qu'aux jouissances et aux facilités de la vie, à une époque de concessions et de faiblesses, il est resté fidèle à ces vieilles traditions qui sont l'honneur des familles, la force et la grandeur des patries, et qui semblent tirer, de la terre qui ne passe pas, leur continuité et leur défense.

Brillant officier de cavalerie, il donne sa démission au moment de son mariage pour consacrer sa belle intelligence et son dévouement à sa petite patrie, sûr ainsi de bien servir la grande. Administrateur éclairé des mines de Carmaux, il ne quittait guère La Roque que pour les réunions de la société à Paris. D'un goût très sûr, il faisait réparer avec une parfaite compétence la vieille forteresse de Beynac et le délicieux château de La Roque. D'une urbanité distinguée et accueillante à tous, très écouté dans les questions syndicales, il apportait le concours précieux de son intelligence avertie et de son travail personnel au Syndicat Périgord-Limousin; il était l'animateur de la caisse d'assurances-incendie.

Que dire de sa charité, si large et si discrète envers les malheureux et les déshérités de la vie ? Comme le divin Maître, il pouvait prononcer le *misereor super turbam*. Il donnait, non pour se créer une

popularité facile, mais pour remplir dignement son devoir social et surtout pour satisfaire aux besoins de son grand cœur. Il a vu venir la mort avec la sérénité que donnent la conscience du devoir accompli, une vie de chrétien militant, pratiquant, sans faiblesse, et d'immortelles espérances.

Ce bel exemple ne sera pas perdu, j'en ai la confiance; il sera un appoint précieux dans le renouveau des valeurs spirituelles dont notre chère France a besoin pour se relever de ses humiliations et de ses désastres et reprendre le cours glorieux de ses destinées.

Comte de ROYÈRE.

Le gérant responsable, J. RIBES.